

Répertoire des abréviations techniques en urbanisme et pratiques territoriales

En France

Édition 2025-2026

Réalisé par: Amira FTAITA



SOMMAIRE

A	3
B	13
C	16
D	27
E	34
F	38
G	41
H	43
I	45
L	47
M	51
N	54
O	55
P	57
Q	68
R	69
S	70
T	76
U	78
V	80
Z	81
BIBLIOGRAPHIE	86

Contact Info

amira.ftaita.pro@gmail.com
+33 07 58 06 37 90

Édition 2025-2026

-A-

ABF

Architecte des Bâtiments de France

Un ABF est un fonctionnaire de l'État, qui oeuvre à la protection du patrimoine et à la promotion de la qualité architecturale, urbaine et paysagère. Sur l'ensemble du territoire, ils sont chargés de veiller à l'insertion harmonieuse des projets de construction, d'aménagement et de transformation réalisés dans les sites patrimoniaux.

Contexte d'utilisation : Autorisations d'urbanisme, permis de construire, secteurs protégés, monuments historiques, avis conforme ou simple, projets architecturaux et urbains en contexte patrimonial.



189

Architectes des Bâtiments de France (ABF) et 750 agents dans leurs services



8%

du territoire couvert par les ABF et leurs services



31,7%

des logements concernés par les ABF

Source: service-public.gouv.fr

ACV

Analyse du Cycle de Vie

L'ACV est une méthode d'évaluation des impacts environnementaux d'un produit, d'un bâtiment ou d'un service sur l'ensemble de son cycle de vie, telle que définie par les normes internationales ISO 14040 et ISO 14044. Elle permet de comparer des solutions et de guider les choix vers des options plus durables et sobres en ressources.

Contexte d'utilisation : Construction durable, matériaux biosourcés, bilan carbone, éco-conception, certifications environnementales, stratégie RSE, études d'impact.



Source: schéma réalisé par l'auteur

ADAU

Assistance aux Demandes d'Autorisation d'Urbanisme

L'ADAU désigne l'accompagnement technique et administratif des porteurs de projets dans la préparation et le dépôt de leurs demandes d'autorisations d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager, déclarations préalables). Cette assistance vise à assurer la conformité des projets avec la réglementation et les documents d'urbanisme en vigueur.

Contexte d'utilisation : Permis de construire, déclarations préalables, permis d'aménager, conformité réglementaire, urbanisme, suivi de dossier administratif, conseil aux particuliers et aux professionnels.

ADEME

Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

L'ADEME est un établissement public français qui accompagne les politiques de transition écologique. Elle soutient la recherche, l'innovation et la mise en œuvre de projets liés à l'énergie, au climat, à la qualité de l'air, à la gestion des déchets ou encore à l'économie circulaire. Elle fournit également des outils, guides et financements pour aider les collectivités, entreprises et particuliers à réduire leur impact environnemental.

Contexte d'utilisation : Appels à projets, financements publics, transition énergétique, mobilité durable, bâtiments performants, économie circulaire, études environnementales.

AdCF

Assemblée des communautés de France

L'AdCF est une association qui représente les intercommunalités françaises (communautés de communes, d'agglomération, urbaines et métropoles). Elle accompagne les élus et techniciens dans la mise en œuvre des politiques publiques locales, fournit des analyses, des ressources et assure la défense des intérêts des intercommunalités auprès des pouvoirs publics.

Contexte d'utilisation : Gouvernance territoriale, intercommunalité, politiques publiques locales, aménagement du territoire, documentation et études, relations institutionnelles.

ADF

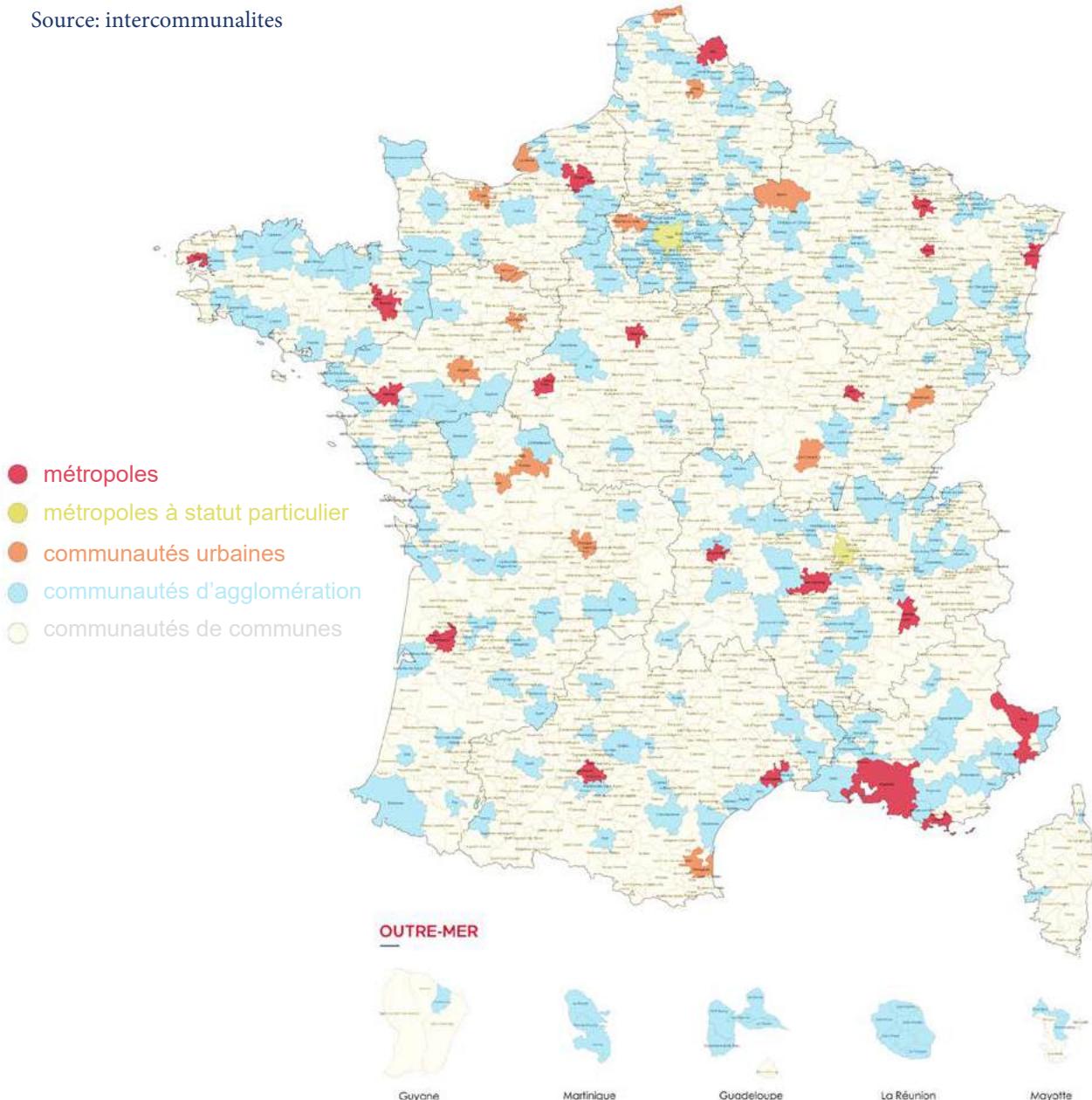
Association des départements de France

L'ADF est une organisation qui représente et fédère les départements français. Elle accompagne les élus et les services départementaux dans la mise en œuvre de leurs compétences (solidarité, infrastructures, culture, éducation, environnement) et défend leurs intérêts auprès des pouvoirs publics et des institutions nationales.

Contexte d'utilisation : Politiques départementales, projets territoriaux, relations institutionnelles, études et analyses, financement et accompagnement des initiatives locales.

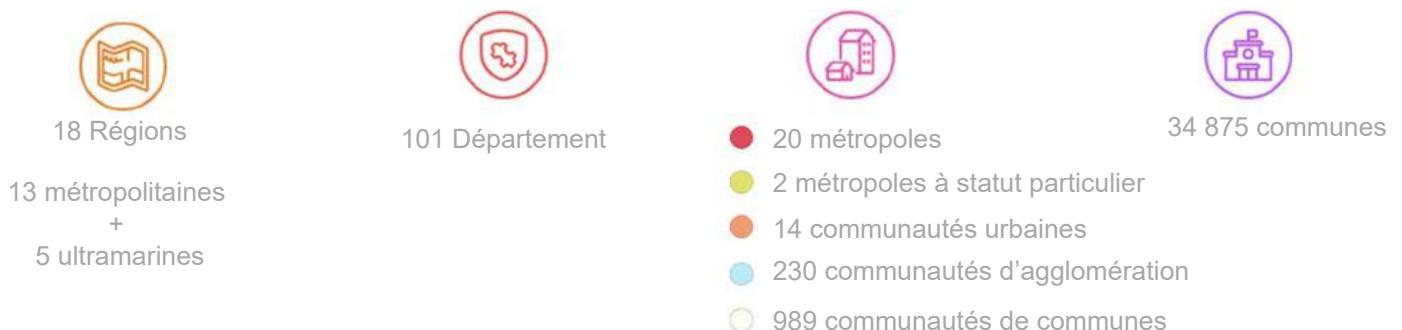
Carte de l'intercommunalité en 2022

Source: intercommunalites



Organisation territoriale en France en 2025

Source: collectivites-locales



Rôle : aménagement du territoire, lycées, transports régionaux (TER), développement économique

Rôle : action sociale, collèges, gestion des routes départementales

Rôle : développement économique et attractivité du territoire, aménagement et urbanisme, services collectifs mutualisés, coopération et solidarité

Rôle : écoles primaires, permis de construire, services municipaux, urbanisme local (PLU)

ADIL

Agence Départementale pour l'Information sur le Logement

L'ADIL est un organisme public qui fournit aux particuliers et aux professionnels des conseils juridiques, financiers et techniques sur le logement. Elle informe sur les droits et devoirs des locataires et propriétaires, les dispositifs d'aides au logement, la fiscalité immobilière, les questions de copropriété et les solutions d'habitat durable.

Contexte d'utilisation : Conseils aux particuliers, information juridique et financière, aides au logement, fiscalité immobilière, copropriété, rénovation et efficacité énergétique des logements.

ADS

Application du Droit des Sols

L'ADS désigne l'ensemble des procédures et règles permettant de contrôler et de réguler l'usage du sol dans un territoire, conformément aux documents d'urbanisme (PLU, PLUi, cartes communales) et à la législation en vigueur. Elle vise à assurer un aménagement cohérent, durable et conforme aux normes légales et environnementales.

Contexte d'utilisation : Permis de construire, déclarations préalables, permis d'aménager, contrôle de conformité, urbanisme réglementaire, planification territoriale, respect des normes environnementales et patrimoniales.

AEU2

Approche environnementale de l'urbanisme

L'AEU2 est une méthodologie proposée par l'ADEME pour aider les acteurs de l'aménagement opérationnel et de la planification urbaine à intégrer les principes et finalités du développement durable dans leurs projets. Elle vise à réduire les impacts sur les ressources naturelles, la biodiversité, le climat et la qualité de vie, en favorisant une urbanisation durable et résiliente.

Contexte d'utilisation : Aménagement urbain durable, planification territoriale, projets de construction, espaces verts, mobilité douce, gestion de l'énergie et de l'eau, réduction de l'empreinte écologique.

AFU

Association Foncière Urbaine

L'AFU est une structure regroupant des propriétaires fonciers d'un secteur donné afin de réaliser collectivement des opérations d'aménagement urbain, comme la viabilisation de terrains, la création de voiries ou d'espaces publics. Elle facilite la coordination des travaux et le financement des infrastructures nécessaires à l'urbanisation.

Contexte d'utilisation : Aménagement urbain, viabilisation de terrains, création de voiries et d'espaces publics, projets fonciers collectifs, urbanisation coordonnée, opérations de lotissement.

AITF

Association des ingénieurs territoriaux de France

L'AITF regroupe les ingénieurs travaillant dans les collectivités territoriales et les établissements publics. Elle vise à favoriser l'échange de connaissances, la formation continue et la valorisation des compétences techniques dans les domaines de l'aménagement, de l'urbanisme, de l'environnement et des infrastructures.

Contexte d'utilisation : Formation professionnelle, projets techniques territoriaux, réseaux d'ingénierie publique, innovation et accompagnement des collectivités.

ALEC

Agence Locale de l'Energie et du Climat

L'ALEC est un organisme territorial qui accompagne les collectivités, entreprises et citoyens dans la transition énergétique et la lutte contre le changement climatique. Elle propose des conseils techniques, des diagnostics, des actions de sensibilisation et des projets visant à améliorer l'efficacité énergétique, développer les énergies renouvelables et réduire l'empreinte carbone.

Contexte d'utilisation : Transition énergétique, rénovation énergétique, énergies renouvelables, lutte contre le changement climatique, audits énergétiques, sensibilisation, entreprises et particuliers.

ALUR

Loi d'Accès au Logement et à un Urbanisme Rénové

La loi ALUR est une loi française visant à réguler le marché du logement, faciliter l'accès au logement pour tous et moderniser les règles d'urbanisme. Elle encadre les locations, favorise la mixité sociale, simplifie les documents d'urbanisme et renforce la planification territoriale.

Contexte d'utilisation : Réglementation du logement, encadrement des loyers, urbanisme, PLU/PLUi, planification territoriale, gestion locative, accès au logement social et privé.



AMAP

Association pour le maintien d'une agriculture paysanne

L'AMAP est une association qui met en relation des producteurs agricoles locaux et des consommateurs afin de garantir une production alimentaire locale, de qualité et respectueuse de l'environnement. Elle soutient l'agriculture paysanne en favorisant des circuits courts et une relation directe entre producteurs et consommateurs.

Contexte d'utilisation : Agriculture locale, circuits courts, alimentation durable, soutien aux producteurs, consommation responsable, projets agricoles communautaires.

AMO

Assistance à la maîtrise d'ouvrage

L'AMO désigne l'accompagnement d'un maître d'ouvrage (collectivité, entreprise, particulier) par un expert ou un cabinet spécialisé pour piloter et réussir un projet de construction, d'aménagement ou d'urbanisme. Elle aide à la définition des besoins, au choix des prestataires, au suivi du projet et au respect des contraintes techniques, réglementaires et financières.

Contexte d'utilisation : Gestion de projets de construction ou d'aménagement, suivi de chantier, coordination des intervenants, planification, respect des normes, optimisation des coûts et délais.

ANAH

Agence nationale de l'habitat

L'ANAH est un établissement public français qui soutient la rénovation, l'amélioration et l'adaptation des logements privés, en particulier pour les ménages modestes. Elle propose des aides financières et un accompagnement technique pour la réhabilitation, la performance énergétique, l'accessibilité et la sécurité des habitations.

Contexte d'utilisation : Rénovation de logements, aides financières aux propriétaires, amélioration énergétique, adaptation pour le handicap ou le vieillissement, accompagnement technique et suivi de projets immobiliers.

ANIL

Agence nationale pour l'information sur le logement

L'ANIL est un organisme français qui centralise et diffuse l'information juridique, financière et technique sur le logement. Elle conseille les particuliers et les professionnels sur leurs droits et obligations, les dispositifs d'aides, la fiscalité immobilière, la copropriété et les solutions d'habitat durable.

Contexte d'utilisation : Conseils aux particuliers et professionnels, aides au logement, fiscalité immobilière, copropriété, information juridique et technique, rénovation et efficacité énergétique.

ANRU

Agence nationale pour la rénovation urbaine

L'ANRU est un établissement public français chargé de soutenir et de coordonner les projets de rénovation urbaine dans les quartiers prioritaires. Elle finance et accompagne la transformation des logements, des espaces publics et des infrastructures pour améliorer la qualité de vie, favoriser la mixité sociale et renforcer le dynamisme économique et social des territoires.

Contexte d'utilisation : Rénovation de quartiers, amélioration des logements et des espaces publics, mixité sociale, projets urbains intégrés, financement public, aménagement durable des villes.

AOT

Autorisation d'Occupation Temporaire

L'AOT est une autorisation administrative permettant à une personne physique ou morale d'occuper temporairement le domaine public ou privé d'une collectivité (voie, parc, terrain) pour un usage spécifique, comme l'implantation d'un chantier, d'un événement ou d'une installation provisoire.

Contexte d'utilisation : Chantiers temporaires, installations événementielles, occupation du domaine public, foires et marchés, usages temporaires de terrains, gestion réglementaire et administrative.

APB

Arrêté de Protection de Biotope

L'APB est un dispositif légal qui vise à protéger des habitats naturels spécifiques, essentiels à la survie d'espèces animales ou végétales menacées. Il interdit ou réglemente certaines activités susceptibles de dégrader ces biotopes afin de préserver la biodiversité.

Contexte d'utilisation : Protection de la biodiversité, habitats naturels, zones sensibles, réglementation environnementale, études d'impact, aménagement du territoire, gestion et conservation des espèces protégées.

APD

Avant-Projet Détailé

L'APD est une étape de la conception d'un projet de construction ou d'aménagement qui précise les choix techniques, architecturaux et financiers retenus après l'Avant-Projet Sommaire (APS). Il permet de préparer le dossier pour le dépôt du permis de construire et sert de base à la consultation des entreprises.

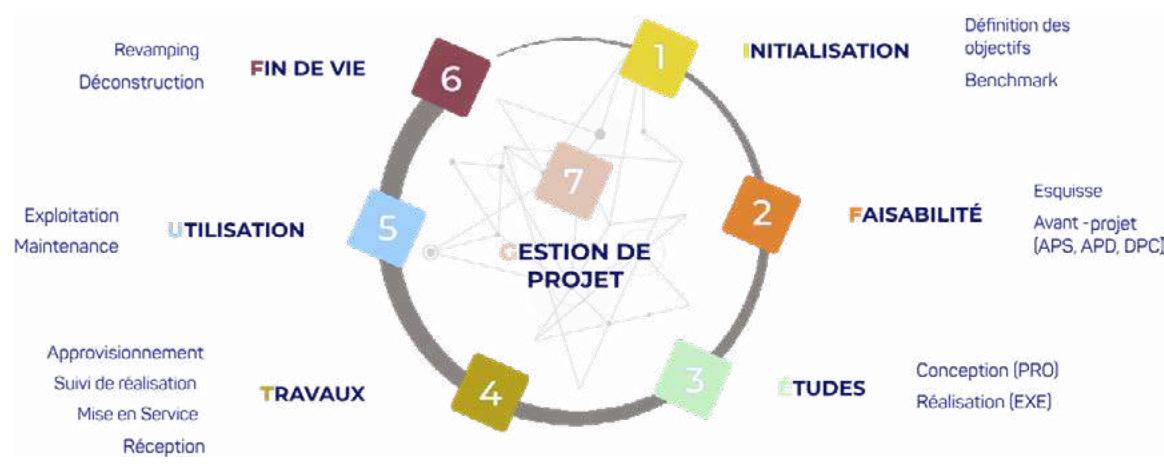
Contexte d'utilisation : Conception de projets, dossiers de permis de construire, études techniques et financières, coordination avec les bureaux d'études, préparation des consultations d'entreprises, suivi de chantier.

APS

Avant-projet sommaire

L'APS est une phase de conception d'un projet de construction ou d'aménagement qui définit les grandes lignes architecturales, fonctionnelles et techniques. Elle permet d'évaluer la faisabilité du projet, d'estimer les coûts et de valider les orientations avant de passer à l'Avant-Projet Détaillé (APD).

Contexte d'utilisation : Conception de projets, études de faisabilité, estimation des coûts, définition des choix architecturaux et fonctionnels, préparation de l'APD, échanges avec le maître d'ouvrage et les bureaux d'études.



AQC

Agence qualité construction

L'AQC est un organisme français qui accompagne les professionnels du bâtiment et de la construction dans l'amélioration de la qualité, la sécurité et la durabilité des ouvrages. Elle fournit des guides, recommandations et formations pour promouvoir les bonnes pratiques et prévenir les malfaçons.

Contexte d'utilisation : Qualité de la construction, prévention des malfaçons, sécurité des chantiers, formation professionnelle, recommandations techniques, certification et accompagnement des entreprises du bâtiment.

ARENE

Agence régionale de l'environnement et des nouvelles énergies

L'ARENE est un organisme régional qui accompagne les collectivités, entreprises et citoyens dans la transition énergétique et écologique. Elle propose des conseils, études et actions de sensibilisation pour promouvoir l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables et la préservation de l'environnement.

Contexte d'utilisation : Transition énergétique, énergies renouvelables, performance énergétique des bâtiments, sensibilisation et formation, accompagnement des collectivités et entreprises, projets environnementaux régionaux.

ARF

Association des régions de France

L'ARF est une association qui représente les conseils régionaux français et défend leurs intérêts auprès des pouvoirs publics. Elle facilite les échanges entre régions, accompagne les élus dans leurs missions et soutient les initiatives en matière de développement économique, d'aménagement du territoire, de transport et d'éducation.

Contexte d'utilisation : Gouvernance régionale, politiques publiques régionales, développement économique et territorial, échanges entre élus, relations institutionnelles, projets régionaux.

ASA

Association Syndicale Autorisée

L'ASA est une association de propriétaires fonciers créée pour gérer collectivement des équipements ou services liés à l'usage des terrains, tels que l'irrigation, le drainage ou l'entretien d'espaces communs. Elle fonctionne sous le contrôle de l'État et ses décisions ont force obligatoire pour les adhérents.

Contexte d'utilisation : Gestion collective de terrains, irrigation et drainage, entretien d'espaces communs, aménagement rural ou périurbain, organisation des services fonciers, régulation des droits et obligations des membres.

AU

Autorisation d'Urbanisme

L'AU désigne l'ensemble des autorisations administratives nécessaires pour réaliser des travaux ou des constructions sur un terrain, conformément aux règles d'urbanisme en vigueur (PLU, PLUi, cartes communales). Elle comprend notamment le permis de construire, le permis d'aménager et la déclaration préalable.

Contexte d'utilisation : Construction et aménagement, permis de construire, permis d'aménager, déclarations préalables, conformité réglementaire, contrôle urbanistique, projets architecturaux et fonciers.

ATEE

Association technique énergie et environnement

L'ATEE est une association française qui rassemble des professionnels et experts dans les domaines de l'énergie et de l'environnement. Elle favorise les échanges techniques, la diffusion de bonnes pratiques, l'innovation et la formation pour promouvoir la transition énergétique et le développement durable.

Contexte d'utilisation : Transition énergétique, efficacité énergétique, gestion environnementale, innovation technique, formation professionnelle, projets durables, réseaux d'experts.

AVAP

Aires de mises en valeur de l'Architecture et du Patrimoine

L'AVAP est un ancien outil de mise en valeur du patrimoine bâti et des espaces patrimoniaux. Elle avait été créée pour succéder à la zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager (ZPPAUP), avant que le site patrimonial remarquable (SPR) ne lui succède à son tour.

Contexte d'utilisation : Protection du patrimoine, urbanisme réglementaire, rénovation et aménagement, projets architecturaux, documents d'urbanisme (PLU/PLUi), valorisation du paysage et du bâti ancien.

AZI

Atlas des zones inondables

L'AZI est un document cartographique qui identifie les zones à risque d'inondation sur un territoire. Il sert à informer les populations, orienter l'aménagement et la construction, et planifier les mesures de prévention et de gestion des risques naturels.

Contexte d'utilisation : Gestion des risques d'inondation, urbanisme réglementaire, prévention des catastrophes, aménagement du territoire, plans de prévention des risques (PPR), information des collectivités et des citoyens.

BBA

Bâtiment basse consommation

Les labels « Bâtiment basse consommation rénovation » (BBC rénovation) et « Haute performance énergétique rénovation » (HPE rénovation) ont été mis en place en 2009 afin de fixer des références de performance énergétique, permettant de caractériser une rénovation énergétique ambitieuse et cohérente avec les objectifs de lutte contre le changement climatique portés par le Grenelle de l'Environnement.

Contexte d'utilisation : Construction durable, rénovation énergétique, certification et labels énergétiques, performance thermique, réduction des consommations, conception architecturale et technique.

Bbio

Besoins bioclimatiques (coefficient réglementaire)

Le Bbio est un indicateur réglementaire utilisé en construction pour mesurer l'efficacité énergétique d'un bâtiment en fonction de ses besoins de chauffage, de refroidissement et d'éclairage, en prenant en compte les apports naturels (ensoleillement, ventilation, isolation). Il sert à garantir la performance énergétique minimale requise par la réglementation thermique (RT 2012 / RE 2020).

Contexte d'utilisation : Réglementation thermique, conception bioclimatique, performance énergétique des bâtiments, construction durable, calculs de consommation énergétique, conformité RE2020.

BEPOS

Bâtiment à énergie positive

Le BEPOS désigne un bâtiment dont la production d'énergie renouvelable dépasse sa consommation énergétique pour le chauffage, la climatisation, l'éclairage et l'eau chaude sanitaire. Il contribue ainsi à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et à la transition énergétique.

Contexte d'utilisation : Construction durable, rénovation énergétique, efficacité énergétique, énergies renouvelables, conception bioclimatique, labels et certifications environnementales, réduction de l'empreinte carbone.



BET

Bureau d'études techniques

Le BET est une structure composée d'ingénieurs et de techniciens spécialisés qui réalisent les études techniques nécessaires à la conception et à la réalisation de projets de construction ou d'aménagement. Il peut intervenir dans divers domaines : structure, fluides, acoustique, géotechnique, environnement, VRD, etc.

Contexte d'utilisation : Conception et ingénierie, études techniques, calculs de structure, fluides, acoustique, géotechnique, dossiers de permis de construire, coordination de projet, maîtrise d'œuvre.

BIM

Building information model (modèle d'information du bâtiment)

Le BIM est une méthode de conception et de gestion de projet basée sur une maquette numérique 3D intégrant toutes les informations techniques, architecturales et fonctionnelles d'un bâtiment. Il facilite la coordination entre les acteurs, optimise la conception, améliore la précision des études et permet un suivi complet du cycle de vie de l'ouvrage.

Contexte d'utilisation : Maquette numérique 3D, coordination de projet, conception et construction, gestion du cycle de vie du bâtiment, collaboration multi-acteurs, ingénierie et architecture, maintenance et exploitation.

BIMBY

Build in my back yard (construis dans mon arrière-cour)

Le BIMBY est une démarche d'urbanisme qui encourage la densification douce en permettant aux particuliers de diviser leur parcelle pour construire un nouveau logement dans leur propre jardin. Cette approche favorise la création de logements sans étalement urbain, en utilisant le foncier déjà urbanisé.

Contexte d'utilisation : Densification douce, division parcellaire, création de logements, urbanisme durable, optimisation du foncier, projets individuels intégrés au tissu existant.



Le BJDU est une publication spécialisée qui rassemble et analyse les décisions jurisprudentielles majeures en matière de droit de l'urbanisme. Il constitue une ressource de référence pour les professionnels, leur permettant de suivre l'évolution des règles, des décisions de justice et des interprétations juridiques influençant l'aménagement du territoire.

Contexte d'utilisation: veille juridique, droit de l'urbanisme, interprétation des règlements, décisions de justice, analyses juridiques, appui aux collectivités, avocats et bureaux d'études.

BUNTY**Build Up Not Out**

Le BUNTY est une approche d'urbanisme et de rénovation qui consiste à rénover et réadapter les bâtiments existants pour créer des logements ou des espaces fonctionnels, en impliquant habitants, collectivités et investisseurs afin de produire des projets durables, sur mesure et intégrés dans le tissu urbain, tout en limitant la spéculation et l'étalement urbain.

Contexte d'utilisation: Densification, surélévation, optimisation du foncier, lutte contre l'étalement urbain, urbanisme durable, création de logements en zones construites.



CA

Communauté d'agglomération

La CA est un établissement public de coopération intercommunale regroupant plusieurs communes formant un ensemble urbain de plus de 50 000 habitants autour d'une ou plusieurs communes centres. Elle vise à mutualiser les moyens et à exercer en commun des compétences stratégiques pour le développement et l'aménagement du territoire.

Contexte d'utilisation : Aménagement de l'espace communautaire, transports et mobilités, gestion de certains services publics (eau, assainissement, déchets), élaboration de documents de planification (PLUi, PDU).

CAUE

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement

Le CAUE est un organisme départemental qui accompagne les collectivités, les particuliers et les professionnels dans leurs projets architecturaux, urbains et paysagers. Il a pour mission de promouvoir la qualité du cadre de vie, de sensibiliser au patrimoine bâti et naturel, et d'apporter un appui technique et pédagogique pour une meilleure compréhension des enjeux d'aménagement du territoire.

Contexte d'utilisation : Conseil technique et patrimonial aux collectivités et particuliers, appui aux projets d'aménagement et urbanisme.

CADA

Commission d'Accès aux Documents Administratifs

CADA est une autorité administrative indépendante chargée de garantir le droit d'accès aux documents produits ou détenus par les administrations publiques. Elle intervient comme médiateur en cas de refus de communication et émet des avis juridiques visant à assurer la transparence administrative, la bonne application du droit et l'accès à l'information publique.

Contexte d'utilisation : Veille juridique, appui aux collectivités et bureaux d'études pour l'accès à l'information publique.

CC

Carte Communale

La CC est un document d'urbanisme simplifié qui délimite les secteurs où les constructions sont autorisées et ceux où elles ne le sont pas. Elle permet d'établir les règles fondamentales d'occupation du sol tout en laissant les détails réglementaires au Règlement National d'Urbanisme (RNU). Outil de planification à l'échelle communale, elle sert de base pour encadrer le développement urbain, protéger les espaces naturels et organiser la croissance d'une commune ne disposant pas encore d'un PLU.

Contexte d'utilisation : Définition des zones constructibles, appui aux collectivités pour encadrer l'urbanisation et protéger les espaces naturels.

CCAG

Cahiers des clauses administratives générales

Les CCAG sont des documents de référence qui définissent les règles administratives régissant les marchés publics. Ils encadrent les relations entre la maîtrise d'ouvrage et les titulaires du marché, en précisant les obligations contractuelles, les modalités de paiement, les garanties, les délais, la gestion des litiges et les conditions d'exécution. Ils assurent une base juridique harmonisée permettant de sécuriser et de standardiser les procédures des marchés publics.

Contexte d'utilisation : Rédaction et suivi des marchés publics, appui aux collectivités et bureaux d'études pour garantir la conformité administrative.

CCAP

Cahier des Clauses Administratives Particulières

Le CCAP est un document contractuel qui précise les clauses administratives propres à un marché public donné. Il complète les dispositions du CCAG en adaptant les règles administratives aux spécificités de l'opération : pénalités, modalités de paiement, délais d'exécution, responsabilités, conditions de réception, garanties ou encore gestion des litiges. Il constitue un outil essentiel pour sécuriser la relation contractuelle entre la maîtrise d'ouvrage et les titulaires du marché.

Contexte d'utilisation : Suivi contractuel des marchés publics et appui aux collectivités pour sécuriser les relations avec les titulaires.

CCH

Code de la Construction et de l'Habitation

Le CCH regroupe l'ensemble des règles législatives et réglementaires relatives à la construction, à l'urbanisme, au logement et à l'habitat. Il encadre les normes de sécurité, d'accessibilité, de performance énergétique et de salubrité des bâtiments, tout en précisant les droits et obligations des acteurs de la construction et de l'aménagement du territoire.

Contexte d'utilisation : Veille réglementaire, instruction des permis de construire et appui aux collectivités et bureaux d'études pour garantir la conformité des projets.

CCMI

Contrat de Construction d'une Maison Individuelle

Le CCMI est un contrat type encadré par la loi qui régit la construction de maisons pour des particuliers. Il précise les obligations du constructeur et du maître d'ouvrage, notamment en matière de garanties, de délais, de prix, d'assurance et de responsabilités. Ce cadre juridique protège le particulier tout en encadrant les relations contractuelles et la qualité de réalisation de la construction.

Contexte d'utilisation : Suivi contractuel et protection juridique des particuliers, appui aux bureaux d'études et maîtres d'œuvre.

CCSPL

Commission Consultative des Services Publics Locaux

La CCSPL est une instance locale chargée de donner un avis sur l'organisation, le fonctionnement et la tarification des services publics locaux (eau, assainissement, transport, gestion des déchets, etc.). Elle regroupe des représentants de la collectivité, des usagers et, le cas échéant, des opérateurs, afin de favoriser la transparence, la concertation et l'efficacité des services rendus aux habitants.

Contexte d'utilisation : Suivi et évaluation des services publics, appui aux collectivités pour leur gestion et leur organisation.

CCTP

Cahier des clauses techniques particulières

Le CCTP est un document contractuel détaillant les exigences techniques spécifiques à un marché public. Il complète les dispositions générales du CCAG et précise les normes, matériaux, méthodes de réalisation et performances attendues pour chaque opération. Le CCTP garantit la qualité technique des travaux et sert de référence pour la maîtrise d'œuvre et les entreprises.

Contexte d'utilisation : Suivi technique des travaux, contrôle de conformité et appui aux collectivités et bureaux d'études pour garantir la qualité des projets.

CDAC

Commissions départementales d'aménagement commercial

Les CDAC sont des instances consultatives chargées d'évaluer et de donner un avis sur les projets d'implantation, d'extension ou de modification de surfaces commerciales à l'échelle départementale. Elles veillent à l'équilibre commercial du territoire, à la protection des centres-villes et des zones existantes, et à la cohérence avec les documents d'urbanisme et les politiques de développement économique.

Contexte d'utilisation : Avis sur les projets commerciaux, respect des règles d'urbanisme, appui aux collectivités pour un aménagement commercial durable.

CDAF

Commission départementale d'aménagement foncier

La CDAF est une instance consultative qui accompagne les projets d'aménagement foncier à l'échelle départementale. Elle intervient pour faciliter la restructuration parcellaire, l'optimisation de l'usage des terres agricoles, la redistribution des terrains et la coordination avec les projets d'urbanisme. Elle vise à concilier les intérêts des propriétaires fonciers, des collectivités et des acteurs économiques en favorisant un aménagement durable du territoire.

Contexte d'utilisation : Appui aux projets fonciers et d'urbanisme, coordination avec les collectivités et services de l'État.

CDCI

Commission Départementale de Coopération Intercommunale

La CDCI est une instance consultative chargée de donner un avis sur l'organisation et l'évolution des structures intercommunales dans un département. Elle intervient sur la création, la fusion, la modification ou la suppression de communautés de communes, communautés d'agglomération et autres établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), afin d'assurer la cohérence territoriale et la qualité des services rendus aux habitants.

Contexte d'utilisation : Analyse des projets de regroupement ou modification d'EPCI et appui aux collectivités pour la planification intercommunale.

CDPENAF

Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers

La CDPENAF est une instance consultative chargée de veiller à la protection et à la gestion durable des espaces naturels, agricoles et forestiers à l'échelle départementale. Elle intervient pour donner un avis sur les projets d'urbanisme et d'aménagement susceptibles d'impacter ces espaces, afin de concilier développement territorial et préservation des ressources naturelles.

Contexte d'utilisation : Appui aux collectivités et services de l'État pour un aménagement durable et la préservation des ressources naturelles.

CDT

Contrat de développement territorial

Le CDT est un accord partenarial entre les collectivités, l'État et parfois d'autres acteurs locaux, visant à planifier et financer des projets de développement à l'échelle d'un territoire. Il fixe des objectifs communs en matière d'aménagement, d'équipements, d'infrastructures, d'urbanisme, de mobilité et de développement économique, tout en coordonnant les interventions et les financements des différents partenaires.

Contexte d'utilisation : Planification et suivi de projets territoriaux, appui aux collectivités et coordination des acteurs locaux.

CDU

Commission Départementale d'Urbanisme

La CDU est une instance consultative chargée de donner un avis sur les projets d'aménagement et les documents d'urbanisme à l'échelle départementale. Elle intervient pour garantir la cohérence des politiques d'urbanisme entre communes et intercommunalités, en tenant compte des enjeux environnementaux, paysagers, patrimoniaux et de développement durable.

Contexte d'utilisation : Appui aux collectivités et services de l'État pour la planification et le suivi des projets d'aménagement.

CEE

Certificat d'économie d'énergie

Le CEE est un dispositif réglementaire qui oblige les fournisseurs d'énergie à promouvoir et financer des actions d'économies d'énergie auprès des consommateurs, afin de réduire la consommation énergétique et l'impact environnemental.

Contexte d'utilisation : Suivi et mise en œuvre de projets d'efficacité énergétique, appui aux collectivités et entreprises pour la réduction de la consommation d'énergie.

CEP

Consommation d'énergie primaire (coefficients réglementaires)

Le CEP indique la consommation d'énergie primaire d'un bâtiment sur toute une année. Il englobe la totalité des consommations avec le chauffage, le refroidissement, la production d'eau chaude sanitaire, l'éclairage et les auxiliaires (de chauffage, refroidissement, eau chaude et ventilation). Il s'exprime en kWh EP /($m^2.an$).

Contexte d'utilisation : Évaluation et suivi de la performance énergétique des bâtiments, appui aux collectivités et bureaux d'études pour la conformité réglementaire.

CESER

Conseil économique, social et environnemental régional

Le CESER est une assemblée consultative régionale qui émet des avis et recommandations sur les politiques économiques, sociales et environnementales afin d'accompagner les décisions des collectivités territoriales.

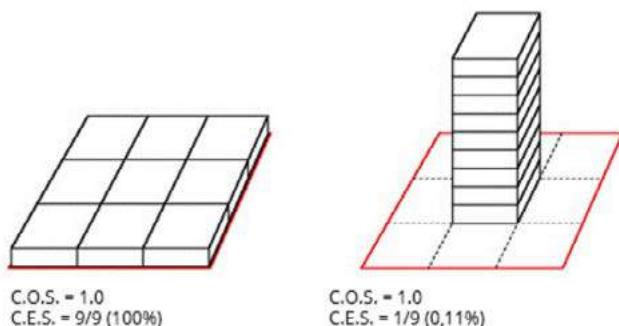
Contexte d'utilisation : Appui à la planification régionale et à l'élaboration de stratégies territoriales, concertation avec les acteurs économiques, sociaux et environnementaux.

CES

Coefficient d'Emprise au Sol

Le CES définit la proportion maximale de la surface d'une parcelle qui peut être occupée par une construction, servant à réguler la densité et l'organisation des bâtiments sur le terrain.

Contexte d'utilisation : Planification et contrôle de l'urbanisation, appui aux collectivités et bureaux d'études, lutte contre l'étalement urbain.



Source: France cadastre

CGCT

Code Général des Collectivités Territoriales

Le CGCT regroupe l'ensemble des dispositions législatives et réglementaires qui définissent l'organisation, les compétences, le fonctionnement et les moyens d'action des collectivités territoriales (communes, départements, régions) et de leurs groupements (EPCI).

Contexte d'utilisation : Répartition des compétences entre collectivités, gouvernance locale, mise en œuvre des politiques publiques territoriales, cadre juridique des décisions et actions des élus et services territoriaux.

CIAM

Congrès internationaux d'architecture moderne

Les CIAM sont une série de congrès et un mouvement intellectuel fondé en 1928, réunissant architectes et urbanistes modernes (dont Le Corbusier, Walter Gropius, Sigfried Giedion). Ils visaient à promouvoir une architecture et un urbanisme fonctionnels, rationnels et adaptés aux besoins sociaux de la société industrielle moderne.

Contexte d'utilisation : Histoire et théorie de l'architecture et de l'urbanisme, analyse critique de l'urbanisme moderne, la planification fonctionnelle et leurs héritages contemporains.

CIDD

Crédit d'impôt développement durable

Le CIDD est un dispositif fiscal mis en place par l'État français pour encourager les particuliers à réaliser des travaux d'amélioration de la performance énergétique de leur logement (isolation, équipements de chauffage performants, énergies renouvelables). Il permettait de déduire une partie des dépenses engagées de l'impôt sur le revenu. Le CIDD a depuis été remplacé progressivement par MaPrimeRénov'.

Contexte d'utilisation : Politique de transition énergétique, rénovation énergétique du parc de logements, lutte contre la précarité énergétique, incitations financières pour les ménages,

CIL

Comités Interprofessionnels du Logement

Les CIL étaient des organismes chargés de gérer la participation des employeurs à l'effort de construction (1 % logement) afin de faciliter l'accès au logement des salariés. Ils ont été regroupés au sein d'Action Logement.

Contexte d'utilisation : Politique du logement, financement du logement social, mobilité résidentielle des salariés, action sociale et territoriale.

CIV

Comité interministériel des villes

La CIV est une instance gouvernementale réunissant plusieurs ministères afin de coordonner les politiques publiques en faveur de la ville, notamment dans les quartiers prioritaires et les territoires en difficulté.

Contexte d'utilisation : Pilotage national des politiques de la ville.

CNDB

Comité national pour le développement du bois

La CNDB est une instance chargée de promouvoir l'usage du bois dans la construction, l'aménagement et la rénovation, en valorisant les filières bois françaises et en accompagnant les professionnels.

Contexte d'utilisation : Promotion du bois dans la construction, soutien à la filière, accompagnement des politiques publiques.

CNFPT

Centre national de la fonction publique territoriale

Le CNFPT est l'établissement public chargé de la formation initiale et continue des agents des collectivités territoriales. Il accompagne les collectivités dans la montée en compétences de leurs agents, propose des formations adaptées aux métiers territoriaux et soutient la professionnalisation des services publics locaux.

Contexte d'utilisation : Formation des agents territoriaux, accompagnement RH des collectivités, appui à la professionnalisation.

CNIG

Conseil National de l'Information Géographique

Le CNIG est un organisme consultatif chargé de coordonner, harmoniser et promouvoir les politiques publiques liées à l'information géographique. Il réunit administrations, experts, collectivités et acteurs privés pour élaborer des recommandations, standardiser les données et faciliter leur utilisation dans l'aménagement du territoire.

Contexte d'utilisation : Normalisation et diffusion des données géographiques, appui aux politiques d'aménagement, cohérence des référentiels cartographiques.

CNML

Conseil National de la Mer et des Littoraux

Le CNML conseille le gouvernement sur la gestion, la protection et le développement durable des espaces maritimes et littoraux. Il réunit des représentants de l'État, des collectivités, des acteurs économiques et des associations pour formuler des avis sur les politiques publiques maritimes.

Contexte d'utilisation : Élaboration et suivi des politiques maritimes et littorales, appui aux décisions de gestion durable des espaces côtiers et marins.

CNPN

Conseil National de la Protection de la Nature

Le CNPN est une instance consultative chargée de conseiller le gouvernement sur les politiques de protection de la biodiversité et des espaces naturels. Il émet des avis sur les mesures réglementaires, les plans de gestion des sites protégés et les actions de conservation de la faune et de la flore.

Contexte d'utilisation : Avis et recommandations sur la protection de la nature, appui aux politiques environnementales et à la gestion des espaces naturels.

CNV

Conseil national des villes

Le CNV est une instance consultative chargée d'éclairer le gouvernement dans l'élaboration, le suivi et l'évaluation des politiques de la ville. Il rassemble des experts, élus, acteurs locaux et représentants associatifs pour formuler des avis et recommandations sur les actions en faveur des quartiers prioritaires et de la cohésion urbaine.

Contexte d'utilisation : Élaboration et évaluation des politiques de la ville, avis consultatifs, cohésion sociale et urbaine.

COP

Coefficient de performance

Le COP mesure l'efficacité énergétique d'un système thermodynamique, notamment les pompes à chaleur. Il exprime le rapport entre l'énergie restituée (chaleur produite) et l'énergie consommée. Plus le COP est élevé, plus l'équipement est performant et économique en énergie.

Contexte d'utilisation : Performance énergétique, réglementation thermique, choix des équipements, calculs de consommation.

Q- Energie consommée
W-Energie restituée

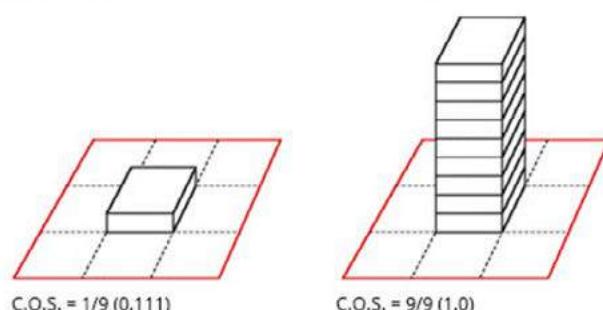
$$COP = \frac{Q \text{ (kWh)}}{W \text{ (kWh)}}$$

COS

Coefficient d'occupation des sols

Le COS fixe la quantité maximale de surface de plancher constructible sur un terrain donné. Il exprime un rapport entre la surface du terrain et la surface autorisée de construction, permettant de maîtriser la densité urbaine et l'intensité d'usage du foncier.

Contexte d'utilisation : Règles d'urbanisme, maîtrise de la densité, autorisations d'urbanisme, documents d'urbanisme anciens (avant suppression du COS dans les PLU).



Source: France cadastre

COT

Contrat d'objectifs territoriaux énergie/climat

Le COT est un outil de partenariat entre les collectivités et leurs partenaires visant à définir et mettre en œuvre des actions en faveur de la transition énergétique et de la lutte contre le changement climatique à l'échelle locale.

Contexte d'utilisation : Politique énergie-climat, transition énergétique, adaptation au changement climatique, planification territoriale.

COV

Composé organique volatile

La COV est une molécule organique qui se vaporise facilement à température ambiante, pouvant contribuer à la pollution de l'air intérieur et extérieur. Les COV comprennent des solvants, des produits de construction ou de nettoyage, et certains carburants, et peuvent avoir des effets sanitaires et environnementaux.

Contexte d'utilisation : Qualité de l'air intérieur et extérieur, réglementation sanitaire et environnementale, évaluation des impacts des matériaux et produits.

CPAP

Cahier des prescriptions architecturales et paysagères

Le CPAP définit les règles et recommandations à respecter en matière de conception architecturale, de matériaux, d'implantation et d'intégration paysagère. Il vise à garantir l'harmonie et la qualité du cadre bâti et paysager dans les projets d'aménagement.

Contexte d'utilisation : Encadrement des projets architecturaux et urbains, respect de l'identité paysagère, appui aux collectivités et bureaux d'études.

CPE

Contrat de performance énergétique

Le CPE est un accord entre un client (collectivité ou entreprise) et un prestataire, visant à réduire la consommation énergétique d'un bâtiment ou d'un parc immobilier. Le prestataire s'engage sur des résultats mesurables, avec des économies d'énergie garanties, en échange de solutions techniques et de suivi opérationnel.

Contexte d'utilisation : Réduction de la consommation énergétique, suivi de la performance.

CPER

Contrat de projet Etat-région

Le CPER est un accord pluriannuel entre l'État et une région visant à planifier, financer et coordonner des projets d'infrastructure, d'aménagement, de développement économique et de transition énergétique. Il définit les priorités et répartit les financements pour soutenir le développement équilibré du territoire.

Contexte d'utilisation : Planification et financement de projets territoriaux, coordination État-région, accompagnement du développement économique et des infrastructures.

CQHE

Concept qualité habitat énergie

Le CQHE est une méthodologie qui vise à optimiser la qualité globale des logements en intégrant les critères de confort, de santé, de durabilité et de performance énergétique. Il permet de concevoir des bâtiments économes en énergie tout en assurant un cadre de vie de qualité pour les occupants.

Contexte d'utilisation : Conception et évaluation de logements, amélioration de la performance énergétique et du confort, appui aux maîtres d'ouvrage et bureaux d'études.

CREM

Contrat réalisation exploitation maintenance

Le CREM est un type de marché public dans lequel un prestataire assure la conception, la construction, l'exploitation et la maintenance d'une installation ou d'un équipement. Il permet de transférer la responsabilité de la performance et de l'entretien au prestataire sur toute la durée du contrat.

Contexte d'utilisation : Gestion intégrée des équipements ou infrastructures, suivi opérationnel et maintenance, appui aux collectivités et maîtres d'ouvrage pour sécuriser la performance du projet.

CREP

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

Le CREP consiste à mesurer la concentration en plomb des revêtements des logements construits avant 1949. Il vise à prévenir les risques sanitaires, notamment chez les enfants, en informant les propriétaires et occupants sur la nécessité de travaux de protection ou de rénovation.

Contexte d'utilisation : Évaluation du risque plomb dans les logements, appui aux propriétaires et collectivités pour la sécurité sanitaire et la conformité réglementaire.

CRH

Centre de recherche sur l'habitat

Le CRH est un organisme spécialisé dans l'analyse, la recherche et l'innovation autour du logement, de la qualité de vie, de la performance énergétique et des politiques d'aménagement. Il produit des études et recommandations pour améliorer la conception, la gestion et la durabilité des habitats.

Contexte d'utilisation : Recherche et analyse sur le logement, appui aux politiques publiques et aux projets immobiliers.

CRPS

Commission régionale du patrimoine et des sites

La CRPS est chargée de donner un avis sur les projets d'aménagement susceptibles d'affecter le patrimoine bâti, les sites et les paysages à l'échelle régionale. Elle veille à la préservation des valeurs historiques, architecturales et paysagères.

Contexte d'utilisation : Avis sur les projets d'aménagement et de construction, protection du patrimoine et des paysages, appui aux collectivités et services de l'État.

CSTB

Centre scientifique et technique du bâtiment

Le CSTB est un organisme national qui accompagne les acteurs de la construction dans l'innovation, la sécurité, la qualité et la performance des bâtiments. Il réalise des recherches, des essais, des certifications et fournit des recommandations techniques pour améliorer la durabilité et l'efficacité énergétique.

Contexte d'utilisation : Expertise technique, certification et innovation dans la construction, appui aux maîtres d'ouvrage, bureaux d'études et industriels du bâtiment.

CVC

Chaussage, ventilation, climatisation

CVC regroupe l'ensemble des installations techniques assurant le chauffage, la ventilation et la climatisation des bâtiments. Ces systèmes garantissent le confort thermique, la qualité de l'air intérieur et contribuent à l'efficacité énergétique globale des bâtiments.

Contexte d'utilisation : Conception, installation et suivi des systèmes CVC, optimisation de la performance énergétique, appui aux maîtres d'ouvrage et bureaux d'études.

CT

Collectivité territoriale

Une CT est une structure administrative locale disposant de compétences propres pour gérer un territoire donné (commune, département, région). Elle exerce des missions de proximité dans les domaines de l'urbanisme, des services publics, de l'aménagement, de l'éducation et du développement économique.

Contexte d'utilisation : Gestion locale, élaboration et mise en œuvre des politiques publiques, appui aux citoyens et aux projets territoriaux.

CU

Certificat d'urbanisme

Le CU est un document administratif délivré par la collectivité qui informe sur les règles d'urbanisme applicables à un terrain. Il permet aux propriétaires et maîtres d'ouvrage de connaître les droits et contraintes avant un projet de construction ou d'aménagement.

Contexte d'utilisation : Vérification de la constructibilité et des contraintes réglementaires, appui à la planification et aux projets immobiliers.

Cucs

Contrats urbains de cohésion sociale

Cucs sont des accords entre l'État et les collectivités locales visant à structurer et coordonner les actions dans les quartiers prioritaires. Ils ciblent la lutte contre l'exclusion, l'amélioration de l'habitat, l'éducation, l'emploi et la sécurité, afin de renforcer la cohésion sociale et le développement local.

Contexte d'utilisation : Pilotage des politiques de la ville, coordination des actions sociales et territoriales, appui aux collectivités dans les quartiers prioritaires.

-D-

DALO

Droit au logement opposable

Le DALO est un dispositif juridique qui permet à toute personne mal logée ou sans logement de faire valoir son droit à un logement décent auprès de l'État. Il engage la responsabilité des pouvoirs publics à proposer une solution de logement ou d'hébergement adaptée.

Contexte d'utilisation : Accès au logement, politiques sociales du logement, appui aux collectivités et services de l'État pour la prise en charge des publics prioritaires.

DCE

Dossier de consultation des entreprises

Le DCE regroupe l'ensemble des documents transmis aux entreprises dans le cadre d'un appel d'offres. Il précise les besoins du maître d'ouvrage, les conditions administratives, techniques et financières du marché, afin de permettre aux candidats de formuler une offre conforme.

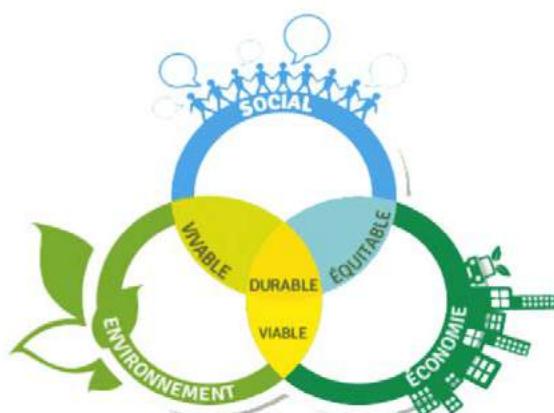
Contexte d'utilisation : Lancement des appels d'offres, analyse des offres, appui aux collectivités et maîtres d'ouvrage pour la passation des marchés publics.

DD

Développement durable

Le DD est un mode de développement qui vise à répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Il repose sur l'intégration équilibrée des enjeux environnementaux, économiques et sociaux dans les politiques publiques et les projets d'aménagement.

Contexte d'utilisation : Conception des politiques publiques, projets d'aménagement et de construction, stratégies territoriales durables.



Source: ALSBOM

DDAF

Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt

La DDAF est un service de l'État chargé de mettre en œuvre les politiques publiques agricoles, forestières et rurales à l'échelle départementale. Elle accompagne les collectivités et les acteurs locaux dans la gestion des espaces agricoles et forestiers et le développement rural.

Contexte d'utilisation : Mise en œuvre des politiques agricoles et forestières, appui aux collectivités et aux projets ruraux, gestion des espaces naturels.

DDT

Direction départementale des Territoires

La DDT créées par fusion des ex-DDE et ex-DDAF, est un service déconcentré de l'État chargé de mettre en œuvre les politiques publiques relatives à l'aménagement, à l'urbanisme, à l'environnement, à l'agriculture et au logement à l'échelle départementale. Elle accompagne les collectivités et les porteurs de projets dans la gestion et le développement durable des territoires.

Contexte d'utilisation : Conception, installation et suivi des systèmes CVC, optimisation de la performance énergétique, appui aux maîtres d'ouvrage et bureaux d'études.

DDRM

Dossier Départemental des Risques Majeurs

Le DDRM est un document établi par le préfet recensant les risques naturels et technologiques auxquels un département est exposé. Il informe les collectivités et le public sur la nature des risques, leurs conséquences possibles et les mesures de prévention à mettre en œuvre.

Contexte d'utilisation : Prévention et gestion des risques, information des collectivités et du public, appui à la planification et à l'aménagement du territoire.

DFCI

Défense des Forêts Contre les Incendies

La DFCI regroupe l'ensemble des actions, équipements et règles visant à prévenir les incendies de forêt, limiter leur propagation et faciliter l'intervention des secours. Elle contribue à la protection des espaces forestiers, des populations et des biens face au risque incendie.

Contexte d'utilisation : Prévention des incendies, gestion du risque feu de forêt, appui aux collectivités et services de secours.

DGALN Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature

La DGALN est une direction du ministère chargée de définir et piloter les politiques publiques en matière d'aménagement du territoire, de logement, d'urbanisme, de biodiversité et de protection de la nature. Elle élabore les cadres réglementaires et accompagne leur mise en œuvre par les services déconcentrés et les collectivités.

Contexte d'utilisation : Pilotage des politiques nationales d'aménagement, de logement et de protection de la nature, appui aux collectivités et services de l'État.

DGEC

Direction Générale de l'Énergie et du Climat

La DGEC est une direction du ministère chargée de définir et mettre en œuvre les politiques publiques relatives à l'énergie, à la transition énergétique et à la lutte contre le changement climatique. Elle élabore les stratégies nationales, les cadres réglementaires et accompagne leur application par les acteurs publics et privés.

Contexte d'utilisation : Pilotage des politiques énergétiques et climatiques, transition énergétique, appui aux collectivités et services de l'État.

DGCL

Direction Générale des Collectivités Locales

La DGCL est un service du ministère chargé de définir, coordonner et accompagner les politiques publiques relatives aux communes, départements et régions. Elle élabore des cadres réglementaires, assure le suivi financier et juridique des collectivités et soutient leur fonctionnement.

Contexte d'utilisation : Pilotage et accompagnement des collectivités, suivi réglementaire et financier, appui aux élus et services territoriaux.

DGPA

Direction de l'architecture et du patrimoine

La DGPA est un service de l'État chargé de définir, mettre en œuvre et coordonner les politiques publiques en matière d'architecture, de patrimoine bâti et de qualité du cadre de vie. Elle veille à la protection, à la valorisation et à la transmission du patrimoine architectural et urbain.

Contexte d'utilisation : Pilotage des politiques patrimoniales et architecturales, appui aux collectivités et services de l'État, encadrement des projets touchant au patrimoine.

DHUP

Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages

La DHUP est un service du ministère chargé de définir et coordonner les politiques publiques relatives au logement, à l'urbanisme et à la qualité des paysages. Elle élabore des normes, accompagne les collectivités et soutient les projets d'aménagement durable et intégré.

Contexte d'utilisation : Pilotage des politiques de l'habitat et de l'urbanisme, appui aux collectivités pour l'aménagement et la qualité paysagère.

DIA

Déclaration d'intention d'aliéner

La DIA est une formalité imposée à tout propriétaire qui souhaite vendre un bien immobilier situé sur une zone de préemption. Elle est destinée à informer avant la vente le titulaire du droit de préemption, afin que ce titulaire puisse faire valoir son droit de priorité pour l'acquisition du bien.

Contexte d'utilisation : Vente de biens publics, exercice du droit de préemption, appui aux collectivités pour la gestion foncière.

DOC

Déclaration d'Ouverture de Chantier

La DOC est un document par lequel le maître d'ouvrage informe l'administration du début effectif des travaux de construction ou d'aménagement. Elle permet de déclencher le suivi réglementaire et de contrôler la conformité des travaux aux autorisations délivrées.

Contexte d'utilisation : Suivi administratif des chantiers, contrôle de conformité aux permis et autorisations, appui aux collectivités et maîtres d'ouvrage.

DOG

Document d'orientations générales

Le DOG permet la mise en œuvre du PADD en établissant des orientations opposables, notamment à certains documents d'urbanisme (PLU par exemple) et de planification sectorielle (PLH, PDU...), ainsi qu'à certaines opérations d'aménagement publiques ou privées (ZAC...).

Contexte d'utilisation : Planification territoriale, définition des priorités d'aménagement, appui aux collectivités pour la cohérence des projets.

DP

Déclaration préalable

La DP est une procédure administrative permettant à l'administration de vérifier la conformité d'un projet de construction, d'aménagement ou de modification d'un bâtiment avec les règles d'urbanisme. Elle concerne généralement les travaux de faible importance qui ne nécessitent pas de permis de construire.

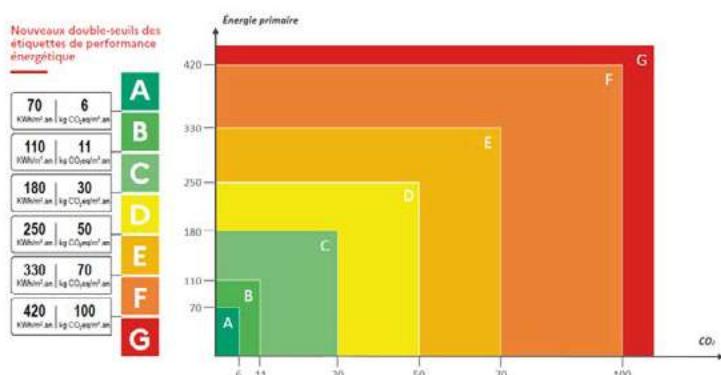
Contexte d'utilisation : Contrôle réglementaire des projets, validation des autorisations d'urbanisme, appui aux collectivités et maîtres d'ouvrage.

DPE

Diagnostic de performance énergétique

Le DPE est un document qui mesure la consommation d'énergie d'un bâtiment et son impact en termes d'émissions de gaz à effet de serre. Il fournit des recommandations pour améliorer l'efficacité énergétique et réduire les coûts et l'empreinte environnementale.

Contexte d'utilisation : Évaluation énergétique des bâtiments, information des propriétaires et occupants, appui aux projets de rénovation et à la réglementation thermique.



Source: ISERE.GOUV

illustration ADEME

DPU

Droit de Préemption Urbain

Le DPU permet à une collectivité d'acquérir en priorité un bien immobilier mis en vente afin de réaliser des projets d'intérêt général (logement, équipements publics, aménagement urbain). Il constitue un levier essentiel de la politique foncière et d'aménagement.

Contexte d'utilisation : Maîtrise foncière, mise en œuvre des projets d'aménagement, appui aux collectivités dans la gestion du foncier.

DPLG

Diplômé par le gouvernement (architecte)

Le titre d'architecte DPLG désigne un architecte diplômé par le gouvernement, habilité à exercer la profession et à signer des projets architecturaux. Il atteste d'une formation complète en architecture et confère le droit d'inscription à l'Ordre des architectes.

Contexte d'utilisation : Exercice professionnel de l'architecture, conception et signature de projets, reconnaissance réglementaire de la qualification.

DRAC

Direction régionale des affaires culturelles

La DRAC est un service déconcentré du ministère de la Culture chargé de mettre en œuvre les politiques publiques en matière de patrimoine, d'architecture, de création artistique et de transmission culturelle à l'échelle régionale.

Contexte d'utilisation : Protection et valorisation du patrimoine, appui aux collectivités et projets culturels, mise en œuvre des politiques culturelles de l'État.

DR-CDC

Direction régionale de la Caisse des Dépôts et Consignations

La DR-CDC accompagne les collectivités territoriales et les acteurs publics dans le financement et la mise en œuvre de projets d'intérêt général, notamment en matière d'aménagement, de logement, de transition énergétique et de développement économique.

Contexte d'utilisation : Financement et accompagnement des projets territoriaux, appui aux collectivités, développement durable et aménagement du territoire.

DREAL

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

La DREAL est un service déconcentré de l'État chargé de la mise en œuvre des politiques publiques régionales en matière d'environnement, d'aménagement durable, de logement, d'urbanisme, de mobilité et de prévention des risques. Elle accompagne les collectivités et assure la coordination des projets territoriaux.

Contexte d'utilisation : Pilotage régional des politiques environnementales et d'aménagement, appui aux collectivités et services de l'État, mise en œuvre des réglementations et projets durables.

DRIEA

Direction régionale et interdépartementale de l'Équipement et de l'Aménagement

La DRIEA intervient principalement dans les zones urbaines et périurbaines, chargé de mettre en œuvre les politiques publiques relatives à l'aménagement du territoire, à l'urbanisme, aux infrastructures, à la mobilité et à la protection de l'environnement. Elle coordonne les projets d'infrastructures et accompagne les collectivités locales.

Contexte d'utilisation : Pilotage et coordination des projets d'aménagement urbain et d'infrastructures, appui aux collectivités et services de l'État, mise en œuvre des politiques environnementales et réglementaires.

DSP

Délégation de service public

La DSP est un contrat par lequel une collectivité confie la gestion d'un service public à un opérateur privé ou public, qui assume l'exploitation, la maintenance et le financement du service en contrepartie de la perception des recettes ou d'une rémunération.

Contexte d'utilisation : Gestion et exploitation des services publics, appui aux collectivités pour l'organisation et la délégation de missions, optimisation de la qualité et de l'efficacité du service.

DTA

Direction Territoriale d'Aménagement

La DTA est un service déconcentré de l'État chargé de la mise en œuvre des politiques d'aménagement du territoire à l'échelle locale. Elle accompagne les collectivités dans la planification, la coordination et le suivi des projets urbains, ruraux et environnementaux.

Contexte d'utilisation : Pilotage et suivi des projets d'aménagement, appui aux collectivités et services de l'État, coordination territoriale des politiques publiques.

DTADD

Directives Territoriales d'Aménagement et de Développement Durables

Les DTADD définissent, à l'échelle de grands territoires, les orientations de l'État en matière d'aménagement, d'urbanisme et de développement durable. Elles s'imposent aux documents d'urbanisme locaux.

Contexte d'utilisation : Planification et cohérence territoriale, pilotage des projets d'aménagement durable, appui aux collectivités et services de l'État.

DTU

Directive technique unifiée

La DTU est un document normatif qui définit les règles de conception, de mise en œuvre et de qualité pour les travaux de construction en France. Elle couvre les matériaux, les techniques, les procédures et les bonnes pratiques afin d'assurer la sécurité, la durabilité et la conformité des ouvrages.

Contexte d'utilisation : Réalisation et contrôle des travaux de construction, conformité aux normes, appui aux maîtres d'ouvrage et bureaux d'études.

DU

Document d'Urbanisme

Le DU regroupe les documents officiels (PLU, carte communale, SCOT, etc.) qui définissent les règles d'utilisation des sols, les zones constructibles, les orientations d'aménagement et les contraintes environnementales d'un territoire. Il sert à organiser l'urbanisation et à encadrer les projets de construction et d'aménagement.

Contexte d'utilisation : Planification urbaine, contrôle et autorisation des projets, appui aux collectivités et services de l'État.

DUP

Déclaration d'Utilité Publique

La DUP est un acte administratif qui reconnaît qu'un projet (infrastructure, aménagement, équipement public) présente un intérêt général suffisant pour justifier l'acquisition de terrains privés ou la réalisation de travaux. Elle permet notamment le recours à l'expropriation si nécessaire.

Contexte d'utilisation : Autorisation de projets d'intérêt général, expropriation, appui aux collectivités et services de l'État pour la mise en œuvre des projets.

DVA

Dossier de Voirie d'Agglomération

La DVA regroupe l'ensemble des informations techniques, réglementaires et administratives relatives à la voirie d'une agglomération. Il sert à planifier, organiser et entretenir les routes, trottoirs, réseaux et équipements publics, en cohérence avec les projets d'aménagement urbain.

Contexte d'utilisation : Gestion et entretien de la voirie, planification des travaux d'aménagement, appui aux collectivités et services techniques.

-E-

EBC

Espace boisé classé

Un EBC est une zone boisée ou arborée protégée par le document d'urbanisme afin de préserver le paysage, la biodiversité et les fonctions écologiques. Toute coupe, abattage ou aménagement est soumis à autorisation pour garantir la conservation de l'espace.

Contexte d'utilisation : Protection des boisements et paysages, encadrement des projets d'urbanisme, appui aux collectivités pour la gestion durable des espaces naturels.

EcoPLS

Eco-prêt logement social

Eco-PLS est un prêt à taux zéro ou réduit destiné aux organismes HLM pour financer des travaux de rénovation énergétique dans les logements sociaux. Il permet d'améliorer la performance énergétique, de réduire les consommations et de limiter l'impact environnemental des bâtiments.

Contexte d'utilisation : Financement de la rénovation énergétique des logements sociaux, appui aux bailleurs sociaux et collectivités, amélioration de l'efficacité énergétique et du confort.

ECLN

Enquête sur la Commercialisation des Logements Neufs

L'ECLN recense et analyse la commercialisation des logements neufs (ventes, mises en chantier, réservations) afin de suivre l'évolution du marché immobilier et d'éclairer les décisions publiques et privées.

Contexte d'utilisation : Suivi du marché du logement neuf, appui à la planification et aux politiques publiques de l'habitat, analyse statistique pour collectivités et professionnels.

ENL

Engagement National pour le Logement

L'ENL est un programme gouvernemental visant à mobiliser les acteurs publics et privés pour accélérer la construction, la rénovation et l'attribution de logements, en favorisant l'accès au logement pour tous et la mixité sociale.

Contexte d'utilisation : Mise en œuvre des politiques du logement, coordination des acteurs publics et privés, appui aux collectivités pour le développement de l'offre de logements.

ENS

Espace Naturel Sensible

Un ENS est une zone protégée identifiée par le conseil départemental pour sa valeur écologique, paysagère ou culturelle. L'objectif est de préserver la biodiversité, de permettre la découverte et la sensibilisation à l'environnement, tout en encadrant les usages et aménagements.

Contexte d'utilisation : Protection et gestion des espaces naturels, sensibilisation environnementale, appui aux collectivités pour l'aménagement durable.

EP

Energie primaire

L'énergie primaire correspond à l'énergie totale nécessaire pour produire et fournir de l'énergie utile à un bâtiment ou un équipement, en tenant compte des pertes liées à la production, au transport et à la distribution. Elle sert à évaluer l'efficacité énergétique et l'impact environnemental.

Contexte d'utilisation : Calcul de la performance énergétique des bâtiments, suivi des consommations, appui aux projets de construction et de rénovation durable.

EPA

Etablissement public d'aménagement

L'EPA est un organisme public chargé de concevoir, piloter et mettre en œuvre des opérations d'aménagement urbain ou territorial d'envergure pour le compte de l'État ou des collectivités. Il intervient notamment sur le foncier, les études, les infrastructures et la coordination des acteurs.

Contexte d'utilisation : Conduite de projets d'aménagement, maîtrise foncière, appui aux collectivités et à l'État pour le développement urbain.

EPARECA

Etablissement public d'aménagement et de restructuration des espaces commerciaux et artisanaux

L'EPARECA est un établissement public de l'État chargé d'intervenir dans les quartiers en difficulté afin de restructurer, redynamiser et pérenniser les équipements commerciaux et artisanaux. Il agit notamment dans le cadre de projets de renouvellement urbain, en lien avec les collectivités locales.

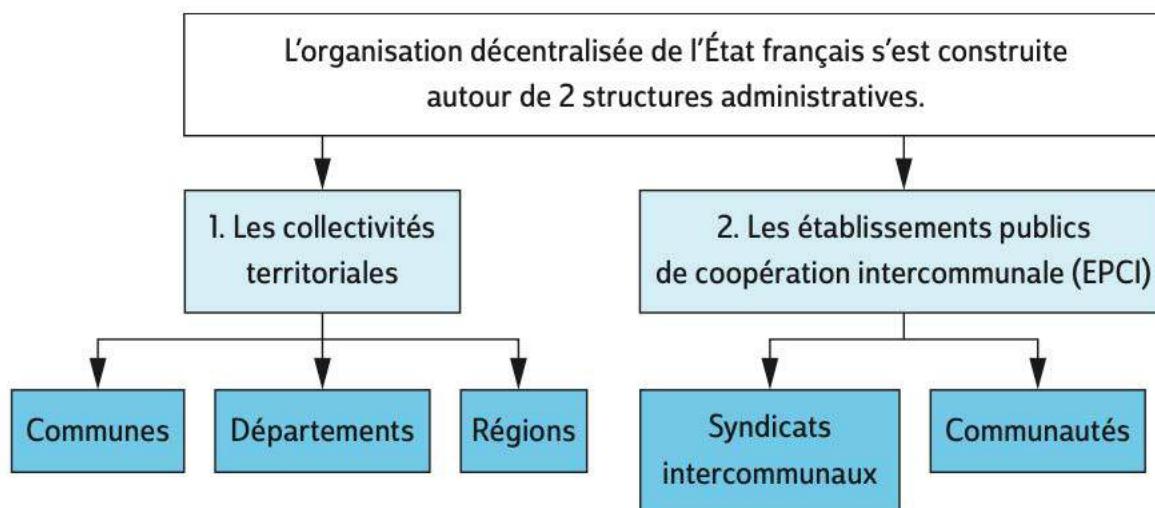
Contexte d'utilisation : Revitalisation des centralités et quartiers prioritaires, aménagement et restructuration commerciale, appui aux collectivités dans les projets de renouvellement urbain.

EPCI

Etablissement public de coopération intercommunale

L'EPCI regroupe plusieurs communes afin d'exercer en commun certaines compétences (aménagement, urbanisme, développement économique, habitat, mobilités). Il vise à renforcer la cohérence territoriale et l'efficacité de l'action publique locale.

Contexte d'utilisation : Gouvernance intercommunale, pilotage des politiques territoriales, mutualisation des compétences et des services.



EPF

Etablissement public foncier

L'EPF est un organisme public chargé d'acquérir, de gérer et de porter du foncier pour le compte des collectivités afin de faciliter la réalisation de projets d'aménagement, de logement ou de renouvellement urbain.

Contexte d'utilisation : Maîtrise foncière, anticipation des projets d'aménagement, appui aux collectivités pour le développement urbain.

EPIC

Etablissement public à caractère industriel et commercial

L'EPIC est une personne morale de droit public exerçant une activité de nature industrielle ou commerciale. Il fonctionne selon des règles de gestion proches de celles des entreprises, tout en assurant une mission de service public.

Contexte d'utilisation : Gestion de services publics à caractère économique, exploitation d'équipements ou d'infrastructures, appui aux politiques publiques.

EPL

Etablissement public local

L'EPL est une structure créée par une ou plusieurs collectivités territoriales pour gérer des missions spécifiques d'intérêt local, telles que l'aménagement, le logement, les équipements ou les services publics.

Contexte d'utilisation: Mise en œuvre des politiques locales, gestion de services ou d'équipements publics, appui aux collectivités territoriales.

EQRS

Evaluation quantitative des risques sanitaires

L'EQRS est une démarche scientifique visant à estimer les risques pour la santé humaine liés à l'exposition à des polluants ou nuisances (air, sols, eau, bruit). Elle permet d'éclairer les décisions d'aménagement et de gestion des sites.

Contexte d'utilisation: Études environnementales et sanitaires, appui aux projets d'aménagement, aide à la décision pour les collectivités et services de l'État.

ERP

Etablissement Recevant du Public

Un ERP est un bâtiment ou local accueillant des personnes extérieures, soumis à une réglementation spécifique visant à garantir la sécurité incendie et l'accessibilité des personnes, notamment en situation de handicap.

Contexte d'utilisation: Conception et gestion des bâtiments ouverts au public, conformité réglementaire, sécurité et accessibilité.

ESS

Economie sociale et solidaire

L'ESS regroupe des organisations (associations, coopératives, mutuelles, fondations, entreprises sociales) dont l'objectif principal est l'utilité sociale, avec une gouvernance démocratique et une lucrativité limitée.

Contexte d'utilisation: Développement local et solidaire, projets à impact social, appui aux politiques publiques et à l'innovation sociale.

ESSP

Etude de sûreté et de sécurité publique

L'ESSP est une étude préalable qui vise à prévenir les risques pour la sécurité publique. Elle s'impose à certains projets d'aménagement, d'équipements collectifs et programmes de construction qui peuvent avoir des incidences sur la protection des personnes et des biens contre les menaces et les agressions.

Contexte d'utilisation: Conception et évaluation des projets urbains, prévention des risques et de la délinquance, appui aux collectivités et services de l'État.

FDES

Fiche de déclaration environnementale et sanitaire

La FDES fournit des informations sur les impacts environnementaux et sanitaires d'un produit de construction tout au long de son cycle de vie (extraction, fabrication, utilisation, fin de vie). Elle permet de comparer les produits et de choisir ceux ayant la meilleure performance environnementale et sanitaire.

Contexte d'utilisation : Évaluation de l'impact des matériaux, conception durable des bâtiments, appui aux maîtres d'ouvrage et bureaux d'études pour des choix responsables.

FEDER

Fonds européen de développement régional

Le FEDER finance des projets visant à renforcer la compétitivité des régions, soutenir l'innovation, l'aménagement durable, la transition énergétique et la réduction des disparités territoriales au sein de l'Union européenne.

Contexte d'utilisation : Financement de projets territoriaux, appui aux collectivités et acteurs locaux, développement économique et durable des territoires.

FFB

Fédération française du bâtiment

La FFB représente et défend les intérêts des entreprises du bâtiment, de la construction et du génie civil. Elle accompagne ses adhérents sur les aspects techniques, juridiques, sociaux et économiques et participe à la promotion des bonnes pratiques et de la qualité dans le secteur.

Contexte d'utilisation : Appui aux entreprises du bâtiment, information et formation, représentation professionnelle et promotion des standards de qualité et sécurité.

FILOCOM

Fichier des Logements à l'échelle Communale

Le FILOCOM recense les logements présents sur une commune, leurs caractéristiques et leur occupation. Il permet aux collectivités et services de l'État de mieux planifier les politiques d'habitat, d'aménagement et de développement territorial.

Contexte d'utilisation : Planification et gestion du parc de logements, appui aux politiques publiques locales, suivi statistique et urbanistique.

FISAC

Fonds d'intervention pour la sauvegarde de l'artisanat et du commerce

Le FISAC est un dispositif de l'État visant à accompagner les artisans et commerçants dans les zones en difficulté ou en mutation. Il finance des actions de modernisation, de restructuration, d'animation et de développement économique pour préserver et renforcer le tissu commercial et artisanal local.

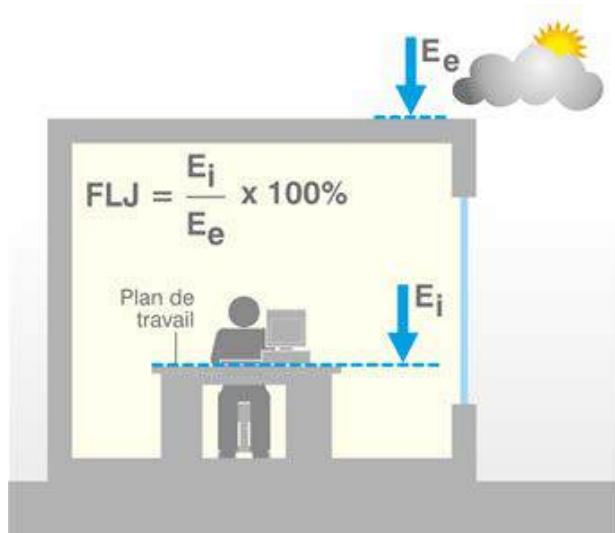
Contexte d'utilisation : Soutien aux projets de développement et de modernisation des commerces et artisanats.

FLJ

Facteur de lumière du jour

Le FLJ mesure le rapport entre l'éclairement intérieur d'un espace et l'éclairement extérieur simultané, en pourcentage. Il permet d'évaluer la qualité de l'éclairage naturel d'un bâtiment et son impact sur le confort visuel et les besoins en éclairage artificiel.

Contexte d'utilisation : Conception architecturale et bioclimatique, optimisation du confort visuel, évaluation de la performance environnementale des bâtiments.



Source: energieplus

FNAU

Fédération nationale des agences d'urbanisme

La FNAU regroupe les agences d'urbanisme françaises afin de mutualiser les connaissances, partager les méthodes et renforcer l'expertise en matière de planification, d'aménagement et de développement territorial.

Contexte d'utilisation : Appui à la planification territoriale, production d'études et d'analyses, accompagnement des collectivités et acteurs publics.

FNCAUE

Fédération nationale des Conseils d'architecture d'urbanisme et de l'environnement

La FNCAUE fédère les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement afin de promouvoir la qualité architecturale, urbaine et paysagère, de mutualiser les compétences et de diffuser les bonnes pratiques auprès des collectivités et du public.

Contexte d'utilisation : Conseil et accompagnement des collectivités, sensibilisation à la qualité du cadre de vie, appui aux politiques d'architecture et d'aménagement.

Fntp

Fédération nationale des travaux publics

La Fntp représente les entreprises du secteur des travaux publics. Elle défend leurs intérêts, accompagne leurs pratiques techniques, économiques et réglementaires, et contribue au développement et à la modernisation des infrastructures.

Contexte d'utilisation : Représentation professionnelle, appui aux entreprises de travaux publics, information technique et réglementaire, développement des infrastructures.

FPNR

Fédération des Parcs Naturels Régionaux

Le FPNR regroupe les Parcs naturels régionaux afin de coordonner leurs actions, partager les bonnes pratiques et promouvoir un développement territorial équilibré conciliant protection des patrimoines naturels et culturels, développement économique et qualité de vie.

Contexte d'utilisation : Gestion et valorisation des territoires protégés, appui aux collectivités, développement durable et aménagement des espaces ruraux et naturels.

FSL

Fonds de solidarité pour le logement

Le FSL est un dispositif départemental destiné à aider les ménages en difficulté financière à accéder à un logement ou à s'y maintenir, notamment par des aides au paiement du loyer, des charges ou des frais liés au logement.

Contexte d'utilisation : Politiques sociales du logement, prévention des expulsions, appui aux ménages et aux collectivités.

-G-

GEPA

Groupe pour l'éducation permanente des architectes

GEPA est une association dédiée à la formation continue des architectes et des professionnels du cadre de vie. Il propose des formations adaptées aux évolutions techniques, réglementaires et professionnelles du métier.

Contexte d'utilisation : Formation continue des architectes, développement des compétences professionnelles, adaptation aux évolutions du secteur.

GES

Gaz à effet de serre

GES sont des gaz présents dans l'atmosphère (CO₂, méthane, protoxyde d'azote, etc.) qui contribuent au réchauffement climatique en retenant la chaleur. Leur réduction est un enjeu majeur des politiques environnementales et énergétiques.

Contexte d'utilisation : Lutte contre le changement climatique, évaluation de l'impact environnemental des projets, politiques énergétiques et de transition écologique.

GIE

Groupement d'intérêt économique

Le GIE est une structure juridique permettant à plusieurs entreprises de mutualiser certaines activités ou moyens (techniques, financiers, commerciaux) afin de développer leur activité, tout en conservant leur indépendance.

Contexte d'utilisation : Mutualisation des ressources, coopération économique, appui au développement des entreprises et des projets communs.

GIP

Groupement d'intérêt public

Le GIP est une structure juridique permettant à des personnes morales publiques et, le cas échéant, privées, de se regrouper pour mener des missions d'intérêt général sans but lucratif.

Contexte d'utilisation : Coopération institutionnelle, conduite de projets d'intérêt général, mutualisation des moyens entre acteurs publics et privés.

GPE

Garantie de performance énergétique

La GPE est un dispositif contractuel par lequel un opérateur s'engage sur l'atteinte d'un niveau de performance énergétique mesurable après travaux, avec des objectifs de réduction des consommations d'énergie.

Contexte d'utilisation : Projets de rénovation énergétique, contrats de performance, sécurisation des résultats pour les maîtres d'ouvrage publics ou privés.

GPV

Grand projet de ville

La GPV est un dispositif de la politique de la ville visant à conduire des opérations de renouvellement urbain d'envergure dans des quartiers en difficulté. Il combine aménagement, logement, équipements et actions sociales afin d'améliorer le cadre de vie et la cohésion sociale.

Contexte d'utilisation : Renouvellement urbain, politique de la ville, appui aux collectivités pour la transformation des quartiers prioritaires.

GTB/ GTC

Gestion technique du bâtiment/ Gestion technique centralisée

La GTB regroupe l'ensemble des systèmes permettant de superviser, contrôler et optimiser les équipements techniques d'un bâtiment (chauffage, ventilation, climatisation, éclairage, sécurité). Elle vise à améliorer la performance énergétique, le confort et la maintenance.

Contexte d'utilisation : Exploitation et maintenance des bâtiments, optimisation énergétique, gestion des équipements techniques.

GUL

Garantié universelle des loyers

La GUL est un dispositif public destiné à sécuriser le paiement des loyers en cas d'impayés, afin de protéger les propriétaires et de faciliter l'accès au logement pour les locataires.

Contexte d'utilisation : Sécurisation des relations locatives, prévention des impayés, politiques publiques du logement.

GUP

Gestion urbaine de proximité

La GUP regroupe les actions visant à améliorer le cadre de vie dans les quartiers par la coordination des services publics, la maintenance des équipements, la sécurité et la médiation avec les habitants.

Contexte d'utilisation : Amélioration du cadre de vie, entretien et sécurité des quartiers, appui aux collectivités pour la gestion locale et la proximité avec les habitants.

HBM

Habitat bon marché

HBM désigne des logements construits ou financés pour offrir des loyers ou prix d'achat abordables, destinés aux populations aux revenus modestes. L'objectif est de faciliter l'accès au logement tout en répondant aux besoins sociaux et urbains.

Contexte d'utilisation : Politique du logement social, planification urbaine, appui aux collectivités pour le développement de logements abordables.

HLM

Habitation à loyer modéré

HLM est un logement destiné aux ménages aux revenus modestes, avec un loyer réglementé et un encadrement par des organismes publics ou privés agréés. Elle vise à favoriser l'accès au logement et la mixité sociale.

Contexte d'utilisation : Politique du logement social, attribution de logements aux ménages, appui aux collectivités et organismes HLM.

HMO

Habilitation à la maîtrise d'ouvrage

HMO est une reconnaissance officielle permettant à une personne ou une structure (publique ou privée) de conduire et piloter des opérations de construction, d'aménagement ou d'infrastructure, en assumant la responsabilité juridique, technique et financière du projet.

Contexte d'utilisation : Pilotage de projets d'aménagement ou de construction, responsabilité juridique et technique des opérations, appui aux collectivités et maîtres d'ouvrage.

HPE

Haute performance énergétique

HPE désigne des bâtiments ou installations conçus pour réduire fortement leur consommation d'énergie par rapport aux standards réglementaires, grâce à l'isolation, la ventilation, le chauffage, la climatisation et l'éclairage optimisés.

Contexte d'utilisation : Construction et rénovation durable, certification énergétique des bâtiments, appui aux maîtres d'ouvrage et bureaux d'études pour la performance énergétique.

HQE

Haute qualité environnementale

La HQE est une démarche de conception et de gestion des bâtiments visant à minimiser leur impact environnemental tout en garantissant le confort des occupants. Elle prend en compte la performance énergétique, la gestion de l'eau, la qualité de l'air, les matériaux et l'intégration dans l'environnement.

Contexte d'utilisation : Construction et rénovation durable, certification environnementale, appui aux maîtres d'ouvrage et bureaux d'études pour la qualité environnementale des bâtiments.

HQU

Haute qualité d'usage

La HQU désigne une approche de conception de bâtiments ou d'espaces urbains qui vise à optimiser le confort, la sécurité, l'accessibilité et la fonctionnalité pour les occupants et usagers. Elle complète les critères environnementaux en se focalisant sur l'expérience et le bien-être.

Contexte d'utilisation : Conception et aménagement des bâtiments et espaces publics, amélioration du confort et de l'accessibilité, appui aux maîtres d'ouvrage et bureaux d'études.

ICC

Indice du coût de la construction

L'ICC mesure l'évolution du coût de construction d'un bâtiment en France, en intégrant les prix des matériaux, de la main-d'œuvre et des équipements. Il sert de référence pour les contrats, loyers et marchés publics.

Contexte d'utilisation : Actualisation des contrats et loyers, suivi économique des projets de construction, appui aux maîtres d'ouvrage et entreprises du bâtiment.

ICEB

Institut pour la conception environnementale du bâti

L'ICEB est un organisme spécialisé dans la recherche, la formation et le conseil pour la conception de bâtiments performants sur les plans énergétique, environnemental et sanitaire. Il accompagne les maîtres d'ouvrage et professionnels du bâtiment vers des pratiques durables.

Contexte d'utilisation : Conception de bâtiments durables, conseil et formation des professionnels, appui aux projets de construction et rénovation écologique.

IDH

Indice de développement humain

L'IDH est un indicateur composite qui évalue le développement d'un pays ou d'un territoire en combinant trois dimensions : santé (espérance de vie), éducation (niveau et accès à l'enseignement) et niveau de vie (revenu par habitant).

Contexte d'utilisation : Analyse du développement socio-économique, suivi des politiques publiques, comparaisons internationales ou territoriales.

IGH

Immeuble de Grande Hauteur

L'IGH est un bâtiment dont la hauteur dépasse un seuil réglementaire (50 m pour l'habitation, 28 m pour les autres usages), soumis à des règles particulières en matière de sécurité incendie, d'évacuation et de résistance des structures.

Contexte d'utilisation : Conception et gestion des bâtiments de grande hauteur, sécurité incendie, conformité réglementaire.

INAO

Institut national de l'origine et de la qualité

L'INAO est un établissement public chargé de la mise en œuvre des politiques relatives aux signes officiels d'identification de la qualité et de l'origine (AOP, IGP, Label Rouge, agriculture biologique).

Contexte d'utilisation : Protection et valorisation des productions agricoles et alimentaires, gestion des labels de qualité, appui aux filières et territoires.

L'INRAP est un établissement public chargé de réaliser les diagnostics et fouilles d'archéologie préventive en amont des projets d'aménagement, afin de préserver et étudier le patrimoine archéologique.

Contexte d'utilisation : Archéologie préventive, projets d'aménagement et de construction, protection et valorisation du patrimoine archéologique.

ITE

Isolation thermique par l'extérieur

L'ITE consiste à isoler les façades d'un bâtiment en enveloppant les murs par des matériaux isolants. Elle permet de réduire les déperditions de chaleur, d'améliorer la performance énergétique et le confort thermique, tout en limitant les ponts thermiques.

Contexte d'utilisation : Rénovation énergétique des bâtiments, amélioration du confort thermique, réduction des consommations d'énergie.

ITI

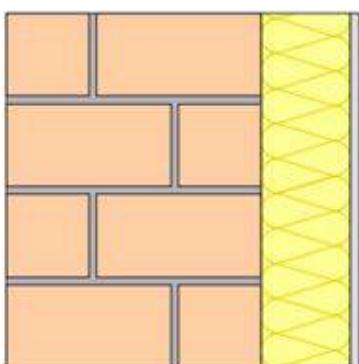
Isolation thermique par l'intérieur

L'ITI consiste à poser des matériaux isolants sur les parois intérieures d'un bâtiment afin de réduire les déperditions de chaleur. Elle améliore la performance énergétique et le confort thermique, tout en étant adaptée aux contraintes architecturales existantes.

Contexte d'utilisation : Rénovation énergétique des bâtiments, amélioration du confort thermique, réduction des consommations d'énergie.

Isolation intérieure

Mur côté froid

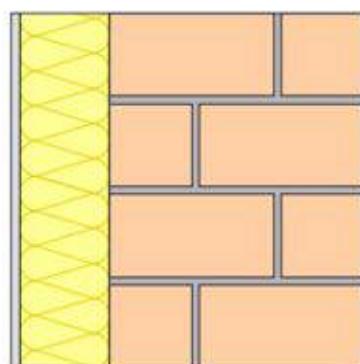


Extérieur

Intérieur

Isolation Extérieure

Mur côté chaud



Extérieur

Intérieur

Source: conseils-thermiques

-L-

LAU

Loi d'Aménagement et d'Urbanisme

La LAU regroupe les dispositions législatives encadrant l'organisation, la planification et le développement des territoires. Elle fixe les principes généraux de l'urbanisme, de l'utilisation des sols et de la cohérence des politiques d'aménagement.

Contexte d'utilisation: Élaboration et application des documents d'urbanisme, encadrement des projets d'aménagement, appui aux collectivités et services de l'État.

LLS

Logement Locatif Social

LLS désigne des logements destinés aux ménages aux revenus modestes, financés et gérés par des organismes agréés, avec des loyers encadrés afin de garantir l'accès au logement et la mixité sociale.

Contexte d'utilisation: Politiques du logement social, planification de l'habitat, appui aux collectivités et bailleurs sociaux.

Loi ALUR

Loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové

La loi ALUR, adoptée en 2014, vise à faciliter l'accès au logement, réguler les marchés locatifs, renforcer la mixité sociale et moderniser les règles d'urbanisme. Elle encadre les loyers, réforme les documents d'urbanisme et simplifie les procédures de construction et d'aménagement.

Contexte d'utilisation: Politiques du logement et de l'urbanisme, régulation locative, planification territoriale et appui aux collectivités.

Loi LOADT

Loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire

La LODAT, adoptée en 1995, définit les grandes orientations nationales pour l'aménagement et le développement équilibré des territoires. Elle vise à réduire les disparités régionales, à favoriser la cohérence des politiques publiques et à soutenir le développement économique et social local.

Contexte d'utilisation: Planification territoriale, politiques d'aménagement et de développement local, appui aux collectivités et services de l'État.

Loi LOADDT

Loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire

La LOADDT, dite « Loi Voynet » (adoptée en 1999), fixe les principes d'un aménagement du territoire intégrant le développement durable. Elle vise à promouvoir l'équilibre territorial, la préservation de l'environnement, la cohésion sociale et le développement économique harmonieux des territoires.

Contexte d'utilisation : Planification et aménagement durable des territoires, politiques publiques de développement territorial, appui aux collectivités et services de l'État.

Loi MAPTAM

Loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles

La loi MAPTAM, adoptée en 2014, renforce les compétences et l'organisation des collectivités territoriales, en particulier les métropoles, pour améliorer la gouvernance, la coordination des politiques publiques et le développement économique et urbain.

Contexte d'utilisation : Gouvernance territoriale, organisation et compétences des métropoles, appui aux collectivités pour le développement urbain et les services publics.

Loi NOTRe

Loi Nouvelle organisation territoriale de la République

La loi NOTRe, adoptée en 2015, redéfinit les compétences et l'organisation des collectivités territoriales (régions, départements, intercommunalités) pour renforcer la cohérence des politiques publiques, clarifier les responsabilités et favoriser le développement économique et territorial.

Contexte d'utilisation : Organisation et gouvernance des collectivités, planification territoriale, appui aux politiques publiques locales.

Loi POPE

Loi de Programme fixant les orientations de la politique énergétique

La loi POPE, adoptée en 2005, définit les objectifs nationaux en matière de production, de consommation et d'efficacité énergétique, ainsi que de développement des énergies renouvelables. Elle vise à réduire la dépendance aux énergies fossiles et à limiter l'impact environnemental du secteur énergétique.

Contexte d'utilisation : Planification énergétique, rénovation et construction de bâtiments performants, appui aux politiques publiques environnementales et énergétiques.

Loi SRU

Loi de solidarité et de renouvellement urbain

La loi SRU, adoptée en 2000, vise à renforcer la mixité sociale dans les communes, notamment en imposant un pourcentage minimum de logements sociaux, et à soutenir le renouvellement urbain et la rénovation des quartiers existants.

Contexte d'utilisation : Politique du logement social, planification urbaine et renouvellement des quartiers, appui aux collectivités et maîtres d'ouvrage.

LOPS

Loi d'orientation et de programmation relative à la sécurité

La LOPS fixe les grandes orientations de l'État en matière de sécurité intérieure, de prévention de la délinquance et de moyens alloués aux forces de sécurité. Elle encadre également certaines dispositions ayant un impact sur l'aménagement et la sécurité des espaces publics.

Contexte d'utilisation : Politiques de sécurité et de prévention, aménagement sécurisé des espaces publics, appui aux collectivités et services de l'État.

LOF

Loi d'Orientation Foncière

La LOF, adoptée en 1967, a posé les bases modernes de la planification urbaine en France. Elle a introduit les principaux outils d'urbanisme réglementaire et opérationnel (POS, ZAC, procédures foncières) afin d'organiser l'urbanisation, maîtriser le foncier et lutter contre l'étalement urbain.

Contexte d'utilisation : Politique foncière et urbanisme, planification et maîtrise du développement urbain, appui aux collectivités et services de l'État.

LOV

Loi d'orientation pour la ville

La LOV, adoptée en 1991, vise à promouvoir la mixité sociale, lutter contre les ségrégations urbaines et améliorer les conditions de vie dans les quartiers en difficulté. Elle encadre les politiques de logement, d'aménagement et de renouvellement urbain.

Contexte d'utilisation : Politique de la ville, mixité sociale et renouvellement urbain, appui aux collectivités et services de l'État.

LQCM

Logement à qualité et à coût maîtrisés

Le LQCM désigne une approche visant à produire des logements accessibles financièrement tout en garantissant une qualité architecturale, environnementale et d'usage. Elle repose sur l'optimisation des coûts de conception, de construction et de gestion.

Contexte d'utilisation : Production de logements abordables, politiques de l'habitat, appui aux collectivités et maîtres d'ouvrage.

La LTECV, adoptée en 2015, fixe les objectifs nationaux en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, de baisse de la consommation énergétique, de développement des énergies renouvelables et de rénovation énergétique des bâtiments.

Contexte d'utilisation : Politiques énergétiques et climatiques, rénovation et construction durable, appui aux collectivités et acteurs de la transition écologique.

-M-

MAPA

Marché à procédure adaptée

MAPA est une procédure de passation des marchés publics permettant à l'acheteur public d'adapter les modalités de consultation et de mise en concurrence en fonction du montant, de la nature et des caractéristiques du besoin, dans le respect des principes de la commande publique.

Contexte d'utilisation: Commande publique, passation de marchés de faible ou moyen montant, souplesse procédurale pour les collectivités et organismes publics.

MAPTAM

Loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles

La loi MAPTAM, adoptée en 2014, renforce le rôle des métropoles et clarifie la répartition des compétences entre collectivités territoriales. Elle vise à améliorer la coordination de l'action publique, le pilotage des politiques territoriales et le développement urbain et économique.

Contexte d'utilisation: Gouvernance territoriale, organisation des métropoles, planification et conduite des politiques publiques locales.

MH

Monument historique

Le MH est un bâtiment, site ou élément architectural reconnu pour sa valeur historique, artistique ou culturelle. Il bénéficie d'une protection légale afin de préserver son intégrité et d'encadrer les travaux de restauration ou d'aménagement.

Contexte d'utilisation: Protection et conservation du patrimoine, réglementation des travaux, appui aux collectivités, propriétaires et services de l'État.

MIES

Mission interministérielle de l'effet de serre

MIES est un organisme chargé de coordonner les actions de l'État en matière de suivi, de prévention et de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Elle assure le lien entre les différents ministères pour la mise en œuvre des politiques climatiques.

Contexte d'utilisation: Pilotage des politiques climatiques, suivi des émissions de GES, appui aux ministères et collectivités pour la transition énergétique et la lutte contre le changement climatique.

MIQCP

Mission interministérielle pour la qualité de la construction publique

La MIQCP est chargée de promouvoir et de coordonner la qualité architecturale, technique et environnementale des bâtiments publics. Elle élabore des recommandations, guide les maîtres d'ouvrage et favorise les bonnes pratiques dans la construction publique.

Contexte d'utilisation : Conception et suivi des bâtiments publics, promotion de la qualité architecturale et environnementale, appui aux maîtres d'ouvrage publics.

MOA

Maîtrise d'ouvrage ou Maître d'ouvrage

Un MOA est la personne physique ou morale qui définit les besoins, finance et pilote un projet de construction, d'aménagement ou d'infrastructure. Il est responsable des objectifs, des budgets et du respect des réglementations, et peut faire appel à un maître d'œuvre pour la réalisation technique.

Contexte d'utilisation : Pilotage de projets, définition des besoins et des objectifs, coordination avec les maîtres d'œuvre et les acteurs du projet.

MOD

Maîtrise d'ouvrage déléguée

Une MOD désigne une structure ou un organisme mandaté par le maître d'ouvrage pour piloter tout ou partie d'un projet de construction ou d'aménagement. Elle agit au nom du maître d'ouvrage, en respectant ses objectifs, budgets et contraintes réglementaires.

Contexte d'utilisation : Gestion et suivi de projets publics ou privés, appui aux maîtres d'ouvrage, coordination des maîtres d'œuvre et des prestataires.

MOE

Maîtrise d'œuvre ou Maître d'œuvre

La MOE est la personne physique ou morale chargée de concevoir, coordonner et suivre la réalisation d'un projet de construction ou d'aménagement selon les objectifs définis par le maître d'ouvrage. Il veille à la conformité technique, réglementaire, architecturale et budgétaire du projet.

Contexte d'utilisation : Conception et suivi des travaux, coordination des entreprises et intervenants, appui au maître d'ouvrage pour garantir la qualité et la conformité du projet.

MOP

Maîtrise d’Ouvrage Public

La MOP désigne l’entité publique (État, collectivité territoriale, établissement public) responsable de la conception, du financement, de la réalisation et de la réception d’un projet d’aménagement ou de construction. Elle définit les besoins, suit les travaux et garantit la conformité aux objectifs et aux réglementations.

Contexte d'utilisation : Pilotage de projets publics, coordination des travaux et budgets, appui aux maîtres d’œuvre et aux collectivités.

MOUS

Maîtrise d’œuvre urbaine et sociale

La MOUS est une approche intégrée qui associe conception urbaine, architecture et dimension sociale dans la conduite de projets de renouvellement urbain ou de construction de quartiers. Elle vise à répondre aux besoins des habitants, favoriser la mixité sociale et améliorer le cadre de vie.

Contexte d'utilisation : Renouvellement urbain, habitat et logement, accompagnement social, projets de requalification, politiques publiques locales.

-N-

NIMBY

Not in my back yard (pas dans mon arrière-cour)

NIMBY désigne l'attitude de riverains ou de groupes locaux qui s'opposent à un projet d'aménagement ou d'équipement, non pas sur son principe, mais en raison de sa localisation à proximité de leur lieu de vie.

Contexte d'utilisation : Acceptabilité sociale des projets, concertation et participation citoyenne, gestion des conflits locaux, aménagement du territoire et urbanisme.

NOTRe

Loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles

La loi NOTRe réorganise la répartition des compétences entre les collectivités territoriales, en renforçant notamment le rôle des régions et des intercommunalités, et en clarifiant leurs responsabilités en matière de développement économique, d'aménagement et de transports.

Contexte d'utilisation : Organisation territoriale, compétences des collectivités, intercommunalité, aménagement du territoire, politiques publiques locales.

-O-

OAP

Orientations d'aménagement et de programmation

Les OAP définissent, au sein du PLU ou PLUi, les principes d'aménagement, de programmation et de qualité urbaine, architecturale, paysagère et environnementale à respecter sur des secteurs ou thématiques spécifiques.

Contexte d'utilisation : Planification urbaine, projets d'aménagement, encadrement des opérations, traduction opérationnelle du projet de territoire.

OGS

Opération Grand Site

L'OGS est une démarche de l'État visant à préserver, restaurer et valoriser des sites naturels ou paysagers emblématiques, tout en maîtrisant leur fréquentation et en conciliant protection patrimoniale, développement local et accueil du public.

Contexte d'utilisation : Protection et gestion des paysages, sites classés, aménagement touristique durable, politiques patrimoniales et environnementales.

OIN

Opération d'intérêt national

L'OIN est un périmètre d'aménagement dans lequel l'État conserve la maîtrise des décisions d'urbanisme afin de conduire des projets stratégiques d'envergure nationale, économique ou territoriale.

Contexte d'utilisation : Grands projets d'aménagement, planification stratégique, développement économique, coordination État-collectivités.

OPAC

Office Public d'Aménagement et de Construction

L'OPAC est un établissement public chargé de la construction, de la gestion et de l'amélioration de logements sociaux pour le compte des collectivités territoriales.

Contexte d'utilisation : Logement social, aménagement urbain, politiques de l'habitat, maîtrise d'ouvrage publique.

OPAH

Opérations Pour l'Amélioration de l'Habitat

Les OPAH sont des dispositifs contractuels visant à favoriser la réhabilitation du parc de logements existants, notamment privés, à travers des aides financières et un accompagnement des propriétaires.

Contexte d'utilisation : Rénovation de l'habitat, amélioration énergétique, lutte contre l'habitat indigne, politiques locales de l'habitat.

OPC

Ordonnancement, pilotage, coordination

L'OPC désigne une mission visant à organiser, planifier et coordonner l'intervention des différents acteurs sur un chantier afin d'optimiser les délais, les coûts et la qualité d'exécution des travaux.

Contexte d'utilisation : Suivi de chantier, coordination des entreprises, planification des travaux, maîtrise des délais et des coûts.

OPS

Occupation du Parc Social

L'OPS désigne l'ensemble des ménages résidant dans les logements sociaux d'un territoire. L'analyse de cette occupation permet d'évaluer l'adéquation entre l'offre de logements sociaux et les besoins des habitants.

Contexte d'utilisation : Politique du logement social, diagnostics territoriaux, planification de l'habitat, suivi des occupants.

ORI

Opération de Restauration Immobilière

L'ORI est une démarche visant à restaurer et réhabiliter des bâtiments anciens ou dégradés, souvent dans un objectif de préservation du patrimoine, d'amélioration de l'habitat et de valorisation urbaine.

Contexte d'utilisation : Rénovation du parc immobilier, préservation du patrimoine bâti, amélioration du confort et de la performance énergétique, politiques locales d'habitat et d'aménagement.

ORU

Opération de renouvellement / rénovation urbaine

L'ORU est un projet global visant à restructurer des quartiers existants en difficulté, en améliorant l'habitat, les équipements publics, l'espace urbain et la qualité de vie des habitants.

Contexte d'utilisation : Politique de la ville, amélioration du cadre de vie, réhabilitation de logements, développement urbain et social, appui aux collectivités et maîtres d'ouvrage.

PAC

Pompe à chaleur

Une PAC est un équipement thermodynamique qui capte les calories présentes dans l'air, l'eau ou le sol pour chauffer un bâtiment ou produire de l'eau chaude sanitaire. Elle peut également assurer le rafraîchissement en mode réversible.

Contexte d'utilisation : Chauffage et climatisation des bâtiments, rénovation énergétique, transition énergétique et performance énergétique des constructions.

PADD

Projet d'aménagement et de développement durable

Le PADD définit les grandes orientations d'un territoire en matière d'urbanisme, d'aménagement, de logement, de mobilité, d'environnement et de développement économique. Il sert de base à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) ou PLUi.

Contexte d'utilisation : Planification urbaine, définition des objectifs de développement durable, orientation des documents d'urbanisme, appui aux collectivités.

PAE

Programme d'aménagement d'ensemble

Le PAE est un document qui précise les orientations et les modalités d'aménagement d'un secteur donné, en intégrant l'urbanisme, l'habitat, les équipements et les espaces publics. Il sert à traduire les objectifs stratégiques du territoire en actions concrètes.

Contexte d'utilisation : Planification et coordination de projets d'aménagement, mise en œuvre de projets urbains ou périurbains, appui aux collectivités et maîtres d'ouvrage.

PALULS

Prime à l'amélioration des logements à usage locatif social

La PALULS est une subvention destinée à soutenir les bailleurs sociaux dans la rénovation, l'amélioration ou la réhabilitation de logements locatifs sociaux, notamment pour renforcer le confort, la sécurité et la performance énergétique.

Contexte d'utilisation : Rénovation du parc social, amélioration de l'habitat locatif, efficacité énergétique, appui aux bailleurs et collectivités.

PAPI

Programme d'actions de prévention des inondations

PAPI est un dispositif coordonné par l'État et les collectivités pour réduire les risques d'inondation. Il combine des mesures techniques, réglementaires, environnementales et de sensibilisation des populations.

Contexte d'utilisation : Gestion du risque inondation, planification territoriale, protection des populations et des biens, appui aux collectivités et services de l'État.

PAS

Plan d'affectation des sols

Le PAS est un document d'urbanisme qui délimite les zones constructibles et non constructibles sur un territoire et précise les usages autorisés (habitat, activités, espaces naturels). Il sert à encadrer l'aménagement et la protection des espaces.

Contexte d'utilisation : Réglementation foncière et urbanisme, planification territoriale, contrôle de l'occupation des sols, appui aux collectivités et services de l'État.

PAZ

Plan d'aménagement de zone

Le PAZ est un document qui fixe les règles détaillées d'aménagement d'une zone spécifique, en précisant les types d'occupation du sol, les équipements, les espaces publics et les contraintes techniques ou environnementales.

Contexte d'utilisation : Aménagement opérationnel de quartiers ou zones spécifiques, encadrement des projets de construction, appui aux collectivités et maîtres d'ouvrage.

PBD

Plan bâtiment durable

Le PBD est une initiative visant à améliorer la performance énergétique et environnementale des bâtiments, en encourageant la rénovation, la construction durable et l'innovation dans les techniques et matériaux.

Contexte d'utilisation : Rénovation et construction de bâtiments durables, amélioration énergétique, politiques publiques environnementales.

PC

Permis de construire

Le PC est une autorisation délivrée par la collectivité compétente qui permet de réaliser une construction ou des travaux soumis à réglementation, en vérifiant leur conformité aux règles d'urbanisme, de sécurité et d'environnement.

Contexte d'utilisation : Urbanisme et construction, contrôle de la conformité des projets, appui aux collectivités et aux maîtres d'ouvrage.

PCEM

Plan climat-énergie métropolitain

Le PCEM est un document stratégique élaboré par une métropole pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, améliorer l'efficacité énergétique, développer les énergies renouvelables et adapter le territoire aux impacts du changement climatique.

Contexte d'utilisation : Transition énergétique et climatique, planification territoriale durable, politiques publiques environnementales, appui aux collectivités et acteurs locaux.

PCI

Processus de conception intégré

Le PCI est une approche de conception de bâtiments ou d'aménagements qui implique tous les acteurs du projet (maître d'ouvrage, maître d'œuvre, bureaux d'études, utilisateurs) dès les phases initiales. L'objectif est d'optimiser la qualité, la performance énergétique, l'usage et les coûts.

Contexte d'utilisation : Conception collaborative de bâtiments ou d'espaces, optimisation technique et énergétique, coordination des intervenants, pilotage de projets durables.

PCR

Plan climat régional

Le PCR est un document stratégique élaboré par une région pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, améliorer l'efficacité énergétique, développer les énergies renouvelables et adapter le territoire aux impacts du changement climatique.

Contexte d'utilisation : Transition énergétique et climatique, planification régionale durable, politiques publiques environnementales, appui aux collectivités et acteurs locaux.

PCT

Plan climat territorial

Le PCT est un document élaboré par une collectivité (commune, intercommunalité) pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, améliorer l'efficacité énergétique, développer les énergies renouvelables et adapter le territoire aux impacts du changement climatique.

Contexte d'utilisation : Transition énergétique et climatique, planification locale durable, politiques publiques environnementales, appui aux collectivités et acteurs du territoire.

PD

Permis de démolir

Le PD est une autorisation délivrée par la collectivité compétente permettant la démolition totale ou partielle d'une construction située dans des secteurs protégés ou soumis à réglementation particulière.

Contexte d'utilisation : Urbanisme réglementaire, protection du patrimoine bâti, contrôle des opérations de démolition, appui aux collectivités et porteurs de projets.

PDA

Plan de déplacements administration

Le PDA est un dispositif visant à optimiser les déplacements des agents d'une administration en favorisant des modes de transport plus durables, économiques et efficaces.

Contexte d'utilisation : Mobilité professionnelle, réduction des émissions de gaz à effet de serre, politiques de déplacements durables, organisation interne des administrations.

PDALPD

Plan départemental d'actions pour le logement des personnes défavorisées

Le PDALPD coordonne les actions de l'État, du département et des partenaires afin de faciliter l'accès et le maintien dans le logement des ménages en difficulté.

Contexte d'utilisation : Politiques sociales et du logement, lutte contre l'exclusion, accès et maintien dans le logement, coordination des acteurs institutionnels.

PDU

Plan de déplacements urbains

Le PDU est un document stratégique qui définit les actions et orientations pour organiser, réguler et améliorer les déplacements dans une agglomération ou une métropole. Il vise à favoriser les modes de transport durables (transports en commun, vélo, marche), réduire la congestion et limiter les émissions polluantes.

Contexte d'utilisation : Aménagement et mobilité urbaine, transition énergétique, réduction des impacts environnementaux, planification et gestion des transports à l'échelle territoriale.

PEB

Plan d'exposition au bruit

Le PEB est un document réglementaire qui identifie les zones exposées au bruit, notamment autour des infrastructures de transport (aéroports, voies ferrées, routes), et définit les mesures de prévention et de protection des populations.

Contexte d'utilisation : Urbanisme et aménagement autour des infrastructures, protection sanitaire des riverains, gestion des nuisances sonores.

PER

Profil environnemental régional

Le PER est un document synthétique qui présente les caractéristiques et enjeux environnementaux d'une région (air, eau, biodiversité, énergie, sols, risques naturels) afin de guider les décisions d'aménagement et les politiques publiques.

Contexte d'utilisation : Planification régionale, aménagement durable, évaluation des impacts environnementaux, appui aux collectivités et services de l'État.

PIDAF

Plan Intercommunal de Débroussaillement et d'Aménagement Forestier

Le PIDAF est un document de planification qui définit les objectifs et actions pour la gestion durable, la protection et le développement des massifs forestiers sur plusieurs départements.

Contexte d'utilisation : Gestion durable des forêts, préservation de la biodiversité, planification territoriale forestière, appui aux collectivités et services de l'État.

PIG

Projet d'intérêt général

Le PIG est une opération ou un programme porté par l'État, une collectivité ou un organisme, visant à réaliser des aménagements, services ou actions qui répondent à des besoins collectifs prioritaires (logement, environnement, infrastructures, services publics).

Contexte d'utilisation : Mise en œuvre de projets structurants, aménagement du territoire, politiques publiques sectorielles, appui aux collectivités et aux acteurs locaux.

PLA

Prêt locatif aidé

Le PLA est un dispositif de financement destiné aux bailleurs sociaux pour la construction, l'acquisition ou la réhabilitation de logements destinés à la location sociale. Il permet de proposer des loyers encadrés et accessibles aux ménages modestes.

Contexte d'utilisation : Développement du logement social, financement et gestion du parc locatif, politiques publiques de l'habitat, appui aux bailleurs et collectivités.

PLD

Plan local de densité

Le PLD définit les règles et objectifs relatifs à la densité de construction sur un territoire, en précisant l'intensité d'urbanisation admissible et en encadrant la répartition des constructions, des espaces verts et des équipements.

Contexte d'utilisation : Planification urbaine et mobilité, optimisation de l'occupation du sol, transition énergétique, aménagement durable, appui aux collectivités et maîtres d'ouvrage.

PLH

Programme local de l'habitat

Le PLH est un document de planification élaboré par une intercommunalité pour définir les objectifs et actions en matière de logement (construction, réhabilitation, accession, logement social) afin de répondre aux besoins des populations et favoriser la mixité sociale.

Contexte d'utilisation : Politiques locales du logement, planification et suivi de l'offre de logements, amélioration de l'habitat, appui aux collectivités et maîtres d'ouvrage.

PLU

Plan local d'urbanisme

Le PLU est un document stratégique et réglementaire qui organise l'aménagement et l'occupation du sol d'une commune ou d'une intercommunalité. Il fixe les règles de construction, de densité, de zonage et de préservation des espaces naturels ou patrimoniaux.

Contexte d'utilisation : Urbanisme, aménagement du territoire, régulation de la construction et des usages du sol, appui aux collectivités et maîtres d'ouvrage.

PLUi

Plan local d'urbanisme intercommunal

Le PLUi est un document stratégique et réglementaire élaboré par une intercommunalité pour organiser l'aménagement, l'urbanisation et l'occupation du sol sur l'ensemble de ses communes membres. Il fixe les règles de construction, de densité, de zonage et de préservation des espaces naturels, agricoles et patrimoniaux.

Contexte d'utilisation : Urbanisme intercommunal, planification territoriale, réglementation des usages du sol, appui aux collectivités et maîtres d'ouvrage.

PMHH

Plan métropolitain pour l'habitat et l'hébergement

Le PMHH est un document stratégique élaboré par une métropole pour planifier et coordonner les actions liées au logement et à l'hébergement, en intégrant l'offre de logements sociaux, l'accès à l'habitat pour tous et la mixité sociale.

Contexte d'utilisation : Politiques métropolitaines du logement et de l'hébergement, planification et suivi de l'offre de logements, appui aux collectivités et bailleurs sociaux.

PMR

Personne à mobilité réduite

PMR désigne toute personne dont la mobilité est limitée, de façon temporaire ou permanente, en raison d'un handicap, de l'âge ou d'une situation particulière. Les PMR nécessitent des aménagements spécifiques pour accéder aux bâtiments, aux transports et aux espaces publics.

Contexte d'utilisation : Accessibilité universelle, aménagement des bâtiments et espaces publics, conformité réglementaire (normes PMR), inclusion sociale.

PNAQ

Plan national d'affectation des quotas (d'émission de CO₂)

Le PNAQ fixe la répartition des quotas d'émission de CO₂ attribués aux installations soumises au système européen d'échange de quotas (EU ETS). Il permet de limiter les émissions de gaz à effet de serre tout en favorisant la transition énergétique.

Contexte d'utilisation : Réglementation des émissions industrielles, suivi des politiques climatiques, planification énergétique, appui aux entreprises et autorités environnementales.

PNR

Parc naturel régional

Le PNR est un territoire rural habité, reconnu pour la qualité de ses paysages, de son patrimoine naturel et culturel, et pour son projet de développement durable. Il vise à concilier protection de l'environnement, développement économique et qualité de vie des habitants.

Contexte d'utilisation : Protection et valorisation des espaces naturels et culturels, aménagement durable;

POS

Plan d'occupation des sols

Le POS est un document d'urbanisme qui définit les règles de construction, d'utilisation et de transformation du sol sur le territoire d'une commune. Il précise les zones constructibles, les usages autorisés et les secteurs à protéger (espaces naturels, agricoles ou patrimoniaux).

Contexte d'utilisation : urbanisme et aménagement du territoire, contrôle de l'occupation du sol, régulation des constructions.

PPA

Plan de protection de l'atmosphère

Le PPA est un document réglementaire qui définit les mesures et actions à mettre en place pour améliorer la qualité de l'air, réduire les émissions polluantes et protéger la santé des populations dans un territoire donné.

Contexte d'utilisation : Qualité de l'air, prévention des risques sanitaires liés à la pollution, planification environnementale, appui aux collectivités et services de l'État.

PPEANP

Périmètre de protection des espaces agricoles naturels périurbains

Le PAEN est un dispositif permettant de préserver durablement les terres agricoles et naturelles situées en périphérie des villes, en limitant l'urbanisation et en encadrant les usages du sol.

Contexte d'utilisation : Protection des espaces agricoles et naturels, lutte contre l'étalement urbain, planification territoriale, appui aux collectivités.

PPP

Partenariat public-privé

Le PPP est un contrat par lequel une personne publique confie à un opérateur privé la conception, le financement, la réalisation et parfois l'exploitation ou la maintenance d'un équipement ou d'un service public, sur une durée déterminée.

Contexte d'utilisation : Réalisation d'équipements publics, montage financier et contractuel, gestion de projets complexes, appui aux collectivités et maîtres d'ouvrage publics.

PPRI

Plan de Prévention des Risques Incendie

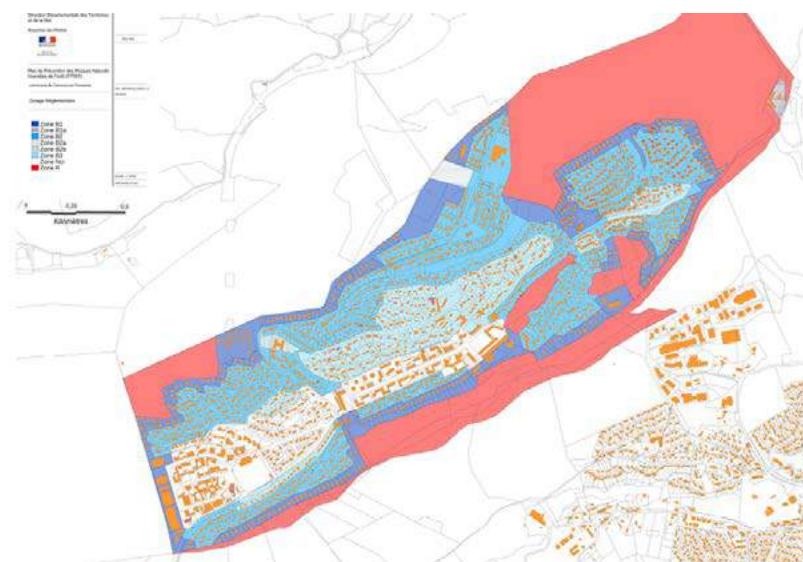
Le PPRI est un document réglementaire qui identifie les zones exposées au risque d'incendie et fixe des règles d'urbanisme et de construction afin de prévenir les risques et protéger les personnes et les biens.

zone rouge : Toute nouvelle construction interdite

zone bleue : Construction possibles sous conditions [matériaux, accès pompiers]

zone blanche : Aucune restriction à la construction

Contexte d'utilisation : Prévention des risques naturels, urbanisme réglementaire, protection des populations et des biens, appui aux collectivités et services de l'État.



Source: commune de Carnoux-En-Provence

PPRL

Plan de Prévention des Risques Littoraux

Le PPRL est un document réglementaire qui identifie les zones exposées aux risques liés au littoral (submersion marine, érosion côtière) et fixe des règles d'urbanisme et de construction pour limiter la vulnérabilité des personnes et des biens.

Contexte d'utilisation : Gestion des risques naturels littoraux, urbanisme réglementaire, protection des populations et des territoires côtiers, appui aux collectivités.

PPRN

Plan de prévention des risques naturels

Le PPRN est un document réglementaire qui identifie les zones exposées aux risques naturels (inondations, mouvements de terrain, avalanches, incendies, etc.) et fixe des règles d'urbanisme et de construction afin de réduire la vulnérabilité des personnes et des biens.

Contexte d'utilisation : Prévention des risques naturels, urbanisme réglementaire, protection des populations et des biens, appui aux collectivités et services de l'État.

PRAD

Plan régional d'agriculture durable

Le PRAD définit les orientations de la politique agricole à l'échelle régionale, en intégrant les enjeux économiques, environnementaux et territoriaux afin de promouvoir une agriculture durable et équilibrée.

Contexte d'utilisation : Politique agricole régionale, aménagement du territoire, développement durable, appui aux collectivités et acteurs agricoles.

PRE-ZAD

Périmètre Provisoire d'une Zone d'Aménagement Différé

Le PRE-ZAD est une mesure temporaire permettant à une collectivité ou à l'État de préserver des terrains en vue d'un projet d'aménagement futur, en instaurant un droit de préemption renforcé.

Contexte d'utilisation : Maîtrise foncière, anticipation de projets d'aménagement, lutte contre la spéculation foncière, appui aux collectivités et services de l'État.

PRC

Plan régional pour le climat

Le PRC définit les orientations et actions d'une région en matière de lutte contre le changement climatique, de réduction des émissions de gaz à effet de serre, d'adaptation du territoire et de transition énergétique.

Contexte d'utilisation : Politiques climatiques régionales, transition énergétique, planification territoriale durable, appui aux collectivités et acteurs institutionnels.

PREH

Plan de rénovation énergétique de l'habitat

Le PNR est un territoire rural habité, reconnu pour la qualité de ses paysages, de son patrimoine naturel et culturel, et pour son projet de développement durable. Il vise à concilier protection de l'environnement, développement économique et qualité de vie des habitants.

Contexte d'utilisation : Protection et valorisation des espaces naturels et culturels, aménagement durable;

PRI

Périmètre de Restauration Immobilière

Le PRI est une zone délimitée par la collectivité pour organiser et encadrer la réhabilitation de bâtiments anciens ou dégradés, souvent dans un objectif de préservation du patrimoine et d'amélioration de l'habitat.

Contexte d'utilisation : Rénovation urbaine, préservation du patrimoine bâti, amélioration de l'habitat, appui aux collectivités et maîtres d'ouvrage.

PRQA

Plan régional pour la qualité de l'air

Le PRQA définit les actions et mesures à mettre en œuvre pour améliorer la qualité de l'air sur un territoire régional, réduire les émissions polluantes et protéger la santé des populations.

Contexte d'utilisation : Protection de l'environnement et de la santé, gestion de la pollution atmosphérique, planification régionale durable.

PRU

Projet de rénovation urbaine

Le PRU est une opération visant à restructurer et moderniser un quartier existant en difficulté, en améliorant l'habitat, les espaces publics, les équipements et la qualité de vie des habitants.

Contexte d'utilisation : Politique de la ville, réhabilitation de logements, aménagement urbain et social, appui aux collectivités et maîtres d'ouvrage.

PS

Périmètre Sauvegardé

Un PS est une zone délimitée autour d'un secteur historique ou patrimonial afin de protéger et valoriser le bâti et l'environnement urbain. Les interventions sur les bâtiments et l'espace public sont encadrées pour préserver le caractère architectural et historique.

Contexte d'utilisation : Protection du patrimoine urbain, réglementation des travaux et constructions, aménagement urbain, appui aux collectivités et architectes du patrimoine.

PSMV

Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur

Le PSMV est un document réglementaire visant à préserver et valoriser un secteur patrimonial ou historique. Il encadre les interventions sur les bâtiments et les espaces publics pour garantir la conservation du caractère architectural et urbain.

Contexte d'utilisation : Protection du patrimoine, aménagement urbain, réglementation des travaux, appui aux collectivités, architectes et urbanistes.

PSP

Plan stratégique de patrimoine

Le PSP est un document qui définit les orientations et actions pour préserver, gérer et valoriser un patrimoine immobilier, historique, culturel ou naturel. Il permet d'optimiser l'entretien, la restauration et l'utilisation des biens patrimoniaux.

Contexte d'utilisation : Gestion et valorisation du patrimoine, planification des travaux, conservation historique et culturelle, appui aux collectivités et institutions patrimoniales.

PUCA

Plan urbanisme construction architecture

Le PUCA est un dispositif national qui soutient la recherche, l'innovation et la diffusion des bonnes pratiques dans les domaines de l'urbanisme, de la construction et de l'architecture, avec un accent sur la qualité, l'efficacité énergétique et le développement durable.

Contexte d'utilisation : Innovation et recherche dans le bâtiment et l'urbanisme, amélioration des pratiques professionnelles.

PUD

Plan d'urbanisme directeur

Le PUD est un document de planification qui définit les grandes orientations d'aménagement, d'urbanisation et d'organisation spatiale d'un territoire à moyen et long terme. Il sert de cadre pour le développement urbain, la répartition des activités et la préservation des espaces naturels.

Contexte d'utilisation : Planification territoriale, aménagement urbain et rural, définition des grandes politiques d'urbanisme.

PZSIF

Plan de Zones Sensibles aux Incendies de Forêt

Le PZSIF est un document qui identifie les zones exposées aux risques d'incendie en forêt et fixe des mesures de prévention, de protection et de gestion des espaces pour limiter les dommages sur les personnes, les biens et l'environnement.

Contexte d'utilisation : Prévention et gestion des incendies forestiers, aménagement du territoire, protection des populations et des écosystèmes.

-Q-

QAI

Qualité de l'air intérieur

La QAI désigne l'état de l'air à l'intérieur des bâtiments, mesuré en termes de présence de polluants, particules, composés organiques volatils ou gaz. Une bonne QAI vise à protéger la santé, le confort et le bien-être des occupants.

Contexte d'utilisation : Santé et confort des occupants, réglementation et certification des bâtiments, conception et rénovation durable.

QEB

Qualité environnementale du bâtiment

La QEB évalue la performance globale d'un bâtiment en matière d'impacts environnementaux, d'efficacité énergétique, de confort des occupants et de gestion des ressources (eau, énergie, matériaux).

Contexte d'utilisation : Construction et rénovation durable, certifications environnementales (HQE, BREEAM, LEED), amélioration de l'efficacité énergétique et du confort.

QECB

Qualité environnementale du cadre bâti

La QECB évalue la performance environnementale et le confort des bâtiments et de leur environnement immédiat. Elle prend en compte l'efficacité énergétique, la gestion des ressources, la qualité des espaces extérieurs, la biodiversité et le confort des usagers.

Contexte d'utilisation : Aménagement urbain durable, construction et rénovation, planification environnementale, amélioration du cadre de vie.

-R-

RAZ

Règlement d'Aménagement de Zone

Le RAZ est un document qui fixe les règles précises d'urbanisme et de construction pour une zone spécifique, en définissant les types d'occupation du sol, les densités, les hauteurs, les retraits, les espaces verts et les contraintes techniques ou environnementales.

Contexte d'utilisation : Aménagement opérationnel, contrôle des projets de construction, planification urbaine.

RBR

Réglementation bâtiment responsable (RBR 2020)

La RBR regroupe les normes et exigences visant à garantir que les bâtiments soient conçus, construits et exploités de manière durable, en intégrant la performance énergétique, la gestion des ressources, la qualité de l'air intérieur et le confort des occupants.

Contexte d'utilisation : Construction et rénovation durable, certification environnementale, efficacité énergétique, amélioration du confort et de la santé.

RNU

Règlement National d'Urbanisme du territoire

Le RNU fixe les règles générales d'urbanisme applicables sur l'ensemble du territoire français, notamment pour les communes ou zones non couvertes par un document local d'urbanisme. Il encadre l'usage des sols, la construction et la protection des espaces naturels et bâties.

Contexte d'utilisation : Urbanisme réglementaire, planification territoriale, contrôle de l'occupation des sols, appui aux collectivités et maîtres d'ouvrage.

RT

Réglementation thermique (RT 2005, RT 2012)

Le RT fixe les exigences minimales de performance énergétique pour les bâtiments neufs ou rénovés, afin de réduire la consommation d'énergie, limiter les émissions de gaz à effet de serre et améliorer le confort des occupants. Les différentes versions (RT 2005, RT 2012, RT 2020) correspondent à des seuils et objectifs progressivement renforcés.

Contexte d'utilisation : Construction et rénovation de bâtiments, amélioration de l'efficacité énergétique, conformité réglementaire, transition énergétique, appui aux maîtres d'ouvrage et professionnels du bâtiment.

SAGE

Schéma d'aménagement et de gestion des eaux

SAGE est un document de planification établi à l'échelle d'un bassin versant. Il fixe les objectifs et règles pour une gestion équilibrée et durable de la ressource en eau et des milieux aquatiques.

Contexte d'utilisation : Gestion de l'eau, protection des milieux aquatiques, prévention des risques (inondations, sécheresses), planification territoriale.

SAR

Schéma d'Aménagement Régional

Le SAR est un document de planification qui définit les grandes orientations d'aménagement, de développement économique, social et environnemental à l'échelle régionale, en particulier dans les territoires ultramarins.

Contexte d'utilisation : Planification régionale, aménagement du territoire, développement durable, coordination des politiques publiques.

SCET

Société de conseil et d'expertise du territoire

La SCET est une structure spécialisée dans l'accompagnement des collectivités et acteurs publics pour la conduite de projets d'aménagement, de développement territorial et de politiques publiques.

Contexte d'utilisation : Ingénierie territoriale, montage et pilotage de projets d'aménagement, appui stratégique et opérationnel aux collectivités.

SCI

Société civile immobilière

La SCI est une forme juridique permettant à plusieurs personnes de détenir et gérer un ou plusieurs biens immobiliers, principalement dans un objectif de gestion, de transmission ou d'investissement.

Contexte d'utilisation : Gestion et détention de patrimoine immobilier, investissement, transmission de biens, montage juridique immobilier.

SCoT

Schéma de cohérence territoriale

Le SCoT est un document de planification qui définit les grandes orientations d'aménagement et de développement à l'échelle d'un territoire intercommunal. Il coordonne l'urbanisme, les transports, l'habitat, l'environnement et les équipements pour assurer une cohérence entre les communes.

Contexte d'utilisation : Planification territoriale, coordination intercommunale, aménagement durable, gestion des équipements et infrastructures, appui aux collectivités et maîtres d'ouvrage.

SDO

Surface dans œuvre

SDO correspond à la surface totale d'un bâtiment ou d'une construction, incluant tous les planchers et niveaux, calculée pour évaluer l'emprise au sol, la surface utile ou la densité d'occupation.

Contexte d'utilisation : urbanisme et construction, calcul de densité et emprise au sol, réglementation, conception architecturale et suivi de projets.

SEM

Société d'économie mixte

La SEM est une société dont le capital est détenu majoritairement par une collectivité publique, associée à des partenaires privés. Elle intervient dans des projets d'aménagement, de logement, de transport ou d'infrastructures, en combinant intérêt public et efficacité économique.

Contexte d'utilisation : Réalisation de projets d'aménagement et d'infrastructures, développement urbain et logement, partenariat public-privé.

SH

Surface habitable

La SH correspond à la surface intérieure d'un logement, calculée à partir des planchers des pièces principales, à l'exclusion des murs, cloisons, escaliers, balcons, terrasses et combles non aménagés.

Contexte d'utilisation : Évaluation de l'espace de vie, calcul de loyers et fiscalité, aménagement intérieur, réglementation du logement.

SHOB

Surface hors œuvre brute

La SHOB correspond à la surface totale construite d'un bâtiment, mesurée au nu extérieur des façades et incluant tous les niveaux, balcons, terrasses et surfaces annexes, mais excluant les surfaces non closes comme les cours et jardins.

Contexte d'utilisation : Urbanisme et réglementation, calcul de densité et emprise au sol, autorisations de construire, suivi de projets et planification urbaine.

SHOB

Surface hors œuvre nette

La SHON correspond à la surface totale construite d'un bâtiment, déduite des parties non habitables ou non utilisables (murs, escaliers, caves, parkings non couverts). Elle sert à mesurer la surface utile réelle pour l'occupation et l'exploitation du bâtiment.

Contexte d'utilisation : Urbanisme et réglementation, calcul de densité et emprise au sol, autorisations de construire, suivi de projets et planification urbaine.

SIG

Système d'information géographique

SIG est un outil informatique qui permet de collecter, stocker, visualiser, analyser et exploiter des données géographiques et spatiales pour étudier le territoire et appuyer la prise de décision.

Contexte d'utilisation : Aménagement du territoire, urbanisme, cartographie, gestion des infrastructures et ressources, planification territoriale.

SME

Système de management environnemental

SME est un dispositif organisationnel et opérationnel qui permet à une entreprise, collectivité ou organisation de planifier, suivre et améliorer ses performances environnementales, en conformité avec des normes (ex. ISO 14001).

Contexte d'utilisation : Réduction des impacts environnementaux, conformité réglementaire, amélioration continue, certification et audit environnemental.

SMO

Système de management d'opération

SMO est un dispositif structuré permettant de planifier, coordonner, piloter et contrôler l'ensemble des opérations d'un projet, depuis la conception jusqu'à la réalisation et l'exploitation.

Contexte d'utilisation : Gestion de projets complexes, coordination des acteurs, suivi des performances, respect des délais et budgets.

SNDD

Stratégie nationale de développement durable

SNDD définit les grandes orientations et objectifs de la France en matière de développement durable, en intégrant les dimensions environnementales, économiques et sociales pour guider l'action publique à tous les niveaux.

Contexte d'utilisation : Élaboration et suivi des politiques publiques durables, planification stratégique, intégration du développement durable dans les projets et territoires.

SNIT

Schéma national d'infrastructures de transport

Le SNIT est un document stratégique qui définit les grandes orientations de développement, d'aménagement et de modernisation des infrastructures de transport à l'échelle nationale, incluant routes, voies ferrées, ports et aéroports.

Contexte d'utilisation : Planification et coordination des infrastructures de transport, aménagement du territoire, politiques publiques de mobilité.

SPLAIN

Société publique locale d'aménagement d'intérêt national

SPLAIN est un outil public permettant à l'État et aux collectivités territoriales de piloter et réaliser des opérations d'aménagement d'envergure nationale, dans une logique d'intérêt général et de maîtrise publique.

Contexte d'utilisation : Grands projets urbains, opérations d'intérêt national (OIN), urbanisme opérationnel, maîtrise d'ouvrage publique, aménagement du territoire.

SPL

Sociétés publiques locales

Les SPL sont des sociétés détenues majoritairement par des collectivités territoriales, créées pour gérer ou développer des projets d'aménagement, de logement, de services publics ou d'infrastructures locales.

Contexte d'utilisation : Aménagement du territoire, gestion de projets publics, développement urbain, partenariats public-public ou public-privé, maîtrise d'ouvrage locale.

SPU

Les servitudes d'utilité publique

Les SPU sont des contraintes juridiques imposées à l'usage des sols ou des constructions afin de protéger l'intérêt général (patrimoine, environnement, sécurité, infrastructures). Elles s'imposent aux documents d'urbanisme.

Contexte d'utilisation : Droit de l'urbanisme, planification réglementaire, protection des espaces et du patrimoine, sécurité publique, documents d'urbanisme (PLU, SCOT).

SRCAE

Schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie

Le SRCAE est un document stratégique qui définit les objectifs régionaux en matière de transition énergétique, de qualité de l'air et de lutte contre le changement climatique. Il fixe des orientations pour le développement des énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et la réduction des émissions polluantes.

Contexte d'utilisation : Planification régionale, politiques climatiques et énergétiques, aménagement durable du territoire, orientation des projets d'infrastructures et de développement urbain.

SRCE

Schéma régional de cohérence écologique

Le SRCE est un document stratégique qui identifie et organise les espaces naturels et les continuités écologiques à l'échelle régionale. Il vise à préserver la biodiversité en reliant les habitats naturels et en orientant l'aménagement du territoire pour limiter la fragmentation écologique.

Contexte d'utilisation : Planification territoriale, aménagement durable, protection des milieux naturels, gestion des corridors écologiques, intégration environnementale dans les projets urbains et infrastructures.

SRE

Schéma régional éolien

Le SRE est un document stratégique qui identifie les zones favorables au développement de l'énergie éolienne à l'échelle régionale, tout en prenant en compte les enjeux environnementaux, paysagers et territoriaux. Il encadre la localisation et le développement des parcs éoliens pour concilier production d'énergie et protection des territoires.

Contexte d'utilisation : Planification énergétique régionale, développement des projets éoliens, intégration des énergies renouvelables dans l'aménagement du territoire

SRIT

Schéma régional des infrastructures de transport

Le SRIT est un document stratégique qui définit les grandes orientations pour le développement et la modernisation des infrastructures de transport (routes, voies ferrées, ports, aéroports) à l'échelle régionale, afin d'améliorer la mobilité et de soutenir le développement territorial.

Contexte d'utilisation : Planification et coordination des transports, aménagement du territoire, politiques régionales de mobilité.

SSC

Schémas de services collectifs

Les SSC sont des documents de planification qui organisent et coordonnent l'offre de services publics (eau, assainissement, énergie, déchets, transports, santé, etc.) sur un territoire donné. Ils visent à garantir l'efficacité, l'accessibilité et la continuité de ces services pour les populations.

Contexte d'utilisation : Aménagement du territoire, gestion des infrastructures et services publics, politiques locales de développement, planification intercommunale, coordination entre collectivités et opérateurs de services.

SSI

Système de sécurité incendie

Le SSI est un ensemble d'équipements et de dispositifs installés dans un bâtiment pour détecter, signaler et lutter contre les incendies, et assurer l'évacuation sûre des occupants. Il comprend notamment des détecteurs, alarmes, extincteurs, désenfumage et dispositifs d'alarme.

Contexte d'utilisation : Sécurité incendie des bâtiments, réglementation ERP et IGH, conception et exploitation des infrastructures, contrôles et audits de sécurité, prévention des risques.

STI

Système de transport intelligent

Le STI désigne l'ensemble des technologies et solutions numériques appliquées aux transports pour améliorer la sécurité, la fluidité, l'efficacité et la durabilité des déplacements. Il inclut la gestion du trafic, l'information aux usagers, les véhicules connectés et les systèmes de contrôle automatisés.

Contexte d'utilisation : Mobilité urbaine et interurbaine, gestion du trafic, planification et exploitation des transports, infrastructures routières et ferroviaires

SU

Surface utile

Le SU correspond à la surface réellement exploitable d'un bâtiment ou d'un logement, incluant les espaces de vie et de travail mais excluant les murs, cloisons, escaliers, gaines techniques et autres surfaces non utilisables.

Contexte d'utilisation : Architecture, urbanisme, calculs de densité et de réglementation, conception de logements et de bureaux, estimation de la surface habitable ou exploitabile pour projets immobiliers.

-T-

TA

Taxe d'Aménagement

La TA est une taxe perçue lors de la délivrance d'autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables) et destinée à financer les équipements publics liés à l'aménagement du territoire, tels que voiries, réseaux, espaces verts et services publics.

Contexte d'utilisation : Urbanisme, construction de bâtiments neufs ou extensions, financement des équipements publics locaux.

TC

Transport en commun

Le TC désigne l'ensemble des moyens de transport collectif accessibles au public, tels que bus, tramways, métros, trains ou navettes, permettant de déplacer plusieurs personnes simultanément sur un même itinéraire ou réseau.

Contexte d'utilisation : Mobilité urbaine et interurbaine, planification des réseaux de transport, politique de déplacements durables, réduction de l'usage de la voiture individuelle.

TDCAUE

Taxe départementale des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

La TDCAUE est une taxe perçue par les départements sur certaines autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables) afin de financer les missions des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE), notamment le conseil, l'accompagnement et la sensibilisation des collectivités et particuliers.

Contexte d'utilisation : Financement et fonctionnement des CAUE, accompagnement des communes et particuliers en urbanisme et aménagement.

TFPB

Taxe foncière sur les propriétés bâties

La TFPB est un impôt local payé annuellement par les propriétaires de bâtiments, qu'ils soient résidentiels, commerciaux ou industriels. Elle est calculée en fonction de la valeur cadastrale du bien et contribue au financement des collectivités territoriales.

Contexte d'utilisation : Fiscalité locale, gestion budgétaire des communes et intercommunalités, financement des services publics locaux.

TH

Taxe d'Habitation

Le TH est un impôt local payé par les occupants d'un logement au 1er janvier de l'année, qu'ils soient propriétaires ou locataires. Elle contribue au financement des services publics locaux et des collectivités territoriales.

Contexte d'utilisation : Fiscalité locale, financement des communes et intercommunalités, gestion des budgets locaux.

THPE

Très haute performance énergétique

Le THPE désigne les bâtiments ou logements qui respectent des standards très stricts en matière de consommation énergétique, réduisant fortement les besoins en chauffage, climatisation et électricité, tout en favorisant le confort et la durabilité.

Contexte d'utilisation : Construction et rénovation de bâtiments, réglementation thermique (RT/RE), certification et labellisation environnementale.

TIC

Température intérieur de confort banisme et de l'environnement

TIC correspond à la température ambiante dans un espace intérieur qui assure le confort thermique des occupants, en tenant compte de facteurs tels que l'isolation, l'humidité, la ventilation et l'activité physique. Elle sert de référence pour la conception et la régulation des systèmes de chauffage, de climatisation et de ventilation.

Contexte d'utilisation : Conception et exploitation des bâtiments, réglementation thermique, confort des occupants, efficacité énergétique, aménagement intérieur et contrôle climatique.

TPF

Taxe de publicité foncière

Le TPF est un impôt payé lors de la mutation ou de l'acquisition d'un bien immobilier (vente, donation, succession) et destiné à financer l'État et les collectivités. Elle est calculée sur la valeur du bien inscrit au cadastre et sert également à enregistrer officiellement les actes de propriété.

Contexte d'utilisation : Fiscalité immobilière, enregistrement des transactions immobilières, financement des collectivités et de l'État, gestion cadastrale et suivi des droits de propriété.

TVB

Trame verte et bleue

La TVB est un concept d'aménagement du territoire visant à préserver et reconnecter les espaces naturels et les continuités écologiques. La « trame verte » concerne les milieux terrestres (forêts, prairies, corridors écologiques) et la « trame bleue » les milieux aquatiques (rivières, zones humides), afin de maintenir la biodiversité et les services écosystémiques.

Contexte d'utilisation : Planification territoriale et urbanisme durable, préservation de la biodiversité, intégration environnementale dans les projets d'aménagement, politiques publiques écologiques.

-U-

UDAP

Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine

L'UDAP est un service déconcentré de l'État chargé de la protection, de la conservation et de la mise en valeur du patrimoine architectural, urbain et paysager. Elle intervient notamment dans l'instruction des projets soumis à avis de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF).

Contexte d'utilisation : Protection du patrimoine, urbanisme réglementaire, avis sur les autorisations d'urbanisme, sites patrimoniaux protégés.

UH

Loi d'Urbanisme et Habitat

L'UH est un cadre législatif visant à encadrer l'aménagement urbain et la politique du logement, en favorisant le développement équilibré des territoires, la production de logements et l'amélioration de la qualité urbaine et architecturale.

Contexte d'utilisation : Urbanisme réglementaire, politiques de l'habitat, planification territoriale, production de logements, aménagement du territoire.

UIOM

Unité d'incinération des ordures ménagères

L'UIOM est une installation industrielle destinée au traitement des déchets ménagers par combustion. Elle permet de réduire le volume des déchets tout en produisant de l'énergie (chaleur et/ou électricité), dans le respect des normes environnementales.

Contexte d'utilisation : Gestion et traitement des déchets, politiques environnementales, production d'énergie par valorisation des déchets, aménagement et équipements publics, planification territoriale.

UNPI

Union Nationale de la Propriété Immobilière

L'UNPI est une organisation professionnelle qui représente et défend les intérêts des propriétaires immobiliers privés. Elle les accompagne notamment sur les questions juridiques, fiscales et réglementaires liées à la gestion et à la valorisation de leurs biens.

Contexte d'utilisation : Immobilier privé, fiscalité et droit de la propriété, représentation des propriétaires, politiques du logement, concertation avec les pouvoirs publics.

UNTEC

Union nationale des économistes de la construction

L'UNTEC est une organisation professionnelle représentant les économistes de la construction. Elle œuvre pour la reconnaissance du métier et accompagne ses membres sur les aspects techniques, économiques, juridiques et réglementaires liés aux projets de construction.

Contexte d'utilisation : Économie de la construction, maîtrise des coûts des projets, études de faisabilité, conception et réalisation des bâtiments, relations entre maîtres d'œuvre, maîtres d'œuvre et entreprises.

URCAUE

Union régionale des Conseils d'architecture d'urbanisme et de l'environnementmoine

L'URCAUE est une structure de coordination qui fédère les CAUE d'une même région. Elle favorise le partage d'expériences, la mutualisation des compétences et la diffusion des bonnes pratiques en matière d'architecture, d'urbanisme, de paysage et d'environnement.

Contexte d'utilisation : Appui aux politiques régionales d'aménagement, animation du réseau des CAUE, conseil aux collectivités, sensibilisation à la qualité architecturale et environnementale

USH

Union Sociale pour l'Habitat

L'USH est l'organisation professionnelle qui représente les organismes HLM et autres acteurs du logement social en France. Elle accompagne ses membres dans la construction, la gestion et la rénovation de logements sociaux, tout en défendant leurs intérêts auprès des pouvoirs publics.

Contexte d'utilisation : Logement social, politique de l'habitat, construction et gestion HLM, concertation avec les collectivités et l'État, financement.

UNPI

Union Nationale de la Propriété Immobilière

L'UNPI est une organisation professionnelle qui défend les intérêts des propriétaires privés de biens immobiliers. Elle les accompagne sur les aspects juridiques, fiscaux et réglementaires liés à la gestion, la location et la valorisation de leurs biens.

Contexte d'utilisation : Immobilier privé, droit et fiscalité de la propriété, représentation des propriétaires auprès des pouvoirs publics.

UNTEC

Union nationale des économistes de la construction

L'UNTEC est une organisation professionnelle qui représente les économistes de la construction en France. Elle accompagne ses membres sur les aspects techniques, économiques, juridiques et réglementaires des projets de construction et promeut la maîtrise des coûts et de la qualité.

Contexte d'utilisation : Études économiques et financières de projets, maîtrise des coûts de construction, conception et suivi de chantiers, relations entre maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre et entreprises.

VAD

Ville aménagement durable

VAD désigne une approche de planification et de gestion urbaine qui intègre simultanément les dimensions environnementales, sociales et économiques. Elle vise à créer des villes résilientes, inclusives et respectueuses de l'environnement, tout en optimisant l'usage des ressources et des infrastructures.

Contexte d'utilisation: urbanisme durable, planification territoriale, politiques publiques de ville, projets d'aménagement et de rénovation urbaine, intégration des enjeux environnementaux et sociaux dans la conception urbaine.

VAE

Validation des acquis de l'expérience

La VAE est un dispositif permettant à toute personne, quel que soit son âge ou son niveau de formation, de faire reconnaître officiellement ses compétences professionnelles et son expérience en vue d'obtenir tout ou partie d'un diplôme, d'un titre ou d'une certification.

Contexte d'utilisation: Formation professionnelle, reconnaissance des compétences, certification et diplôme, reconversion ou évolution professionnelle

VEFA

Vente en état futur d'achèvement

La VEFA est un contrat par lequel un acquéreur achète un bien immobilier avant sa construction ou pendant sa construction, le paiement s'effectuant progressivement au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Ce dispositif protège l'acheteur et encadre les obligations du promoteur.

Contexte d'utilisation: Promotion immobilière, acquisition de logements neufs, financement et construction de bâtiments, contrats de vente réglementés, sécurisation juridique des transactions immobilières.

VMC

Ventilation mécanique contrôlée

La VMC est un système installé dans les bâtiments pour assurer le renouvellement de l'air intérieur de manière régulière et contrôlée, en évacuant l'air vicié et en apportant de l'air neuf, tout en limitant les pertes énergétiques.

Contexte d'utilisation: Conception et rénovation de bâtiments, réglementation thermique et qualité de l'air intérieur, efficacité énergétique, prévention de l'humidité et des pollutions intérieures.

VRD

Voirie, réseaux divers

La VRD désignent l'ensemble des travaux et infrastructures liés à la création ou à la réhabilitation des espaces urbains extérieurs. Cela inclut les routes, trottoirs, parkings, réseaux d'eau, d'assainissement, d'électricité, de gaz et de télécommunications.

Contexte d'utilisation: Aménagement urbain et lotissements, construction et rénovation de quartiers, génie civil, gestion des infrastructures publiques, raccordement des bâtiments aux réseaux.

ZAC

Zone d'aménagement concertée

La ZAC est un dispositif d'urbanisme qui permet à une collectivité de planifier et de réaliser un projet d'aménagement sur un territoire donné en associant les acteurs publics et privés. Elle encadre la construction, les équipements et les infrastructures, dans une logique de développement maîtrisé et concerté.

Contexte d'utilisation: Urbanisme opérationnel, développement de quartiers, projets d'aménagement publics ou mixtes, coordination entre collectivités, promoteurs et services de l'État.

ZAE

Zone d'activités économiques

La ZAE est un secteur délimité par une collectivité pour accueillir des entreprises, des commerces ou des services, dans le but de favoriser le développement économique local et l'emploi. Elle est aménagée avec des infrastructures adaptées (voirie, réseaux, parkings).

Contexte d'utilisation: Aménagement économique, implantation d'entreprises et de services, gestion des infrastructures et services aux entreprises.

ZAD

Zone d'Aménagement Différé

La ZAD est une zone délimitée par une collectivité pour préparer un projet d'aménagement futur. Elle permet à la collectivité d'acquérir ou de préempter des terrains afin de maîtriser l'urbanisation et de réaliser des projets publics ou mixtes dans de bonnes conditions.

Contexte d'utilisation: Acquisition foncière, préparation de projets d'aménagement urbain ou territorial, maîtrise du foncier et gestion des espaces avant réalisation d'équipements ou de constructions.

ZAPA

Zone d'action prioritaire pour l'air

ZAPA est une zone délimitée par les autorités locales ou nationales dans laquelle des mesures spécifiques sont mises en place pour réduire la pollution atmosphérique et protéger la santé des populations. Elle vise notamment à limiter les émissions de polluants provenant du trafic, des industries et du chauffage.

Contexte d'utilisation: Gestion de la qualité de l'air, politiques locales et nationales de réduction des émissions polluantes.

ZDE

Zone de développement éolien

La ZDE est un secteur identifié par les autorités pour implanter des projets de production d'énergie éolienne. Elle prend en compte les critères environnementaux, paysagers et techniques afin de favoriser le développement de l'éolien tout en limitant les impacts sur le territoire.

Contexte d'utilisation: Implantation de parcs éoliens, intégration des énergies renouvelables dans l'aménagement du territoire

ZFU

Zone franche urbaine

La ZFU est un territoire délimité par l'État où les entreprises bénéficient d'avantages fiscaux et sociaux pour encourager l'investissement, la création d'emplois et le développement économique dans des quartiers prioritaires confrontés à des difficultés sociales et économiques.

Contexte d'utilisation : Revitalisation urbaine, incitations fiscales et sociales pour les entreprises, création d'emplois dans les quartiers en difficulté.

ZIC

ZAC d'intérêt communautaire

Le ZAC d'intérêt communautaire est une ZAC portée par une intercommunalité pour réaliser un projet d'aménagement structurant à l'échelle de plusieurs communes. Elle permet de coordonner l'urbanisation, les équipements et les infrastructures dans une logique d'intérêt collectif et partagé.

Contexte d'utilisation : Urbanisme intercommunal, projets d'aménagement structurants, coordination entre communes et intercommunalités.

ZICO

Zones importantes pour la conservation des oiseaux

Les ZICO sont des sites identifiés pour leur rôle essentiel dans la protection et le maintien des populations d'oiseaux, qu'il s'agisse de zones de reproduction, d'alimentation ou de migration. Elles contribuent à la conservation de la biodiversité et à la préservation des habitats naturels.

Contexte d'utilisation : Protection de la faune et des oiseaux, études écologiques, politiques de conservation et gestion des espaces naturels.

ZNIEFF

Zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique

La ZNIEFF est un territoire identifié pour sa richesse écologique, la présence d'espèces animales ou végétales remarquables et la qualité de ses habitats. Elle sert de référence pour la connaissance, la préservation et l'aménagement du territoire.

Contexte d'utilisation : Planification environnementale, études d'impact écologique, protection des milieux naturels, politiques publiques de conservation de la biodiversité.

ZPPAUP

Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager, devenue AVAP

La ZPPAUP était un dispositif juridique visant à protéger les éléments remarquables du patrimoine architectural, urbain et paysager d'un territoire donné. Elle a été remplacée par l'AVAP (Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine), qui poursuit les mêmes objectifs tout en intégrant une approche plus large de valorisation et de mise en valeur du patrimoine.

Contexte d'utilisation : Protection du patrimoine, urbanisme réglementaire, valorisation architecturale et paysagère, instruction des permis de construire et travaux sur des sites protégés, accompagnement des collectivités et propriétaires.

ZPS

Zone de protection spécial

La ZPS est une zone désignée au niveau européen dans le cadre de la directive « Oiseaux » pour protéger les habitats naturels et les espèces d'oiseaux menacées ou migratrices. Elle contribue à la conservation de la biodiversité et à la gestion durable des territoires.

Contexte d'utilisation : Protection des oiseaux et de leurs habitats, mise en œuvre de la directive européenne « Oiseaux », études écologiques et suivi des espèces.

ZSP

Zone de sécurité prioritaire

La ZSP est un territoire identifié par l'État où les forces de police et de gendarmerie concentrent leurs moyens pour lutter efficacement contre la criminalité et la délinquance. L'objectif est de renforcer la sécurité, la prévention et la présence policière dans des quartiers sensibles.

Contexte d'utilisation : Sécurité publique, prévention de la délinquance, déploiement ciblé des forces de l'ordre, politiques locales de sécurité, coordination entre services de police et collectivités territoriales.

ZUS

Zone urbaine sensible

La ZUS est un territoire urbain identifié pour ses difficultés sociales, économiques et environnementales, telles que le chômage élevé, la précarité ou l'insalubrité du cadre de vie. Elle bénéficie de dispositifs spécifiques de soutien et de développement pour améliorer les conditions de vie et favoriser la cohésion sociale.

Contexte d'utilisation : Politiques de la ville, programmes de rénovation urbaine, actions sociales et économiques ciblées, financement de projets publics, interventions des collectivités et de l'État pour le développement local.

-LES ZONES-

ZONE A

Zone agricole

Il s'agit des secteurs à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres agricoles. Peu importe que le secteur soit équipé ou non. Seules les constructions nécessaires à l'exploitation agricole ou aux services publics ou d'intérêt collectif peuvent être admises dans cette zone.

ZONE AU

Zone à urbaniser

Il s'agit des secteurs naturels de la commune qui pourront être urbanisés à l'occasion soit d'une modification ou d'une révision du PLU, soit immédiatement dans les conditions fixées par le règlement et le projet d'aménagement et de développement durable sous réserve de l'équipement de la zone. L'urbanisation immédiate d'une zone AU n'est possible que lorsque les voies publiques et les réseaux d'eau, d'électricité et, le cas échéant, d'assainissement, existant à la périphérie immédiate de la zone ont une capacité suffisante pour desservir les constructions à implanter dans l'ensemble de cette zone.

Zone U

Zones Urbaines

Peuvent être classés en zone U les secteurs déjà urbanisés et les secteurs suffisamment équipés pour permettre de desservir les constructions à implanter. Un secteur en cours d'équipement peut également être classé en zone U si la capacité des équipements en cours de réalisation est suffisante pour desservir les constructions envisagées.

Zone N

Zones Naturelles et Forestières

Il s'agit des secteurs, équipés ou non, à protéger en raison soit de la qualité des sites, des milieux naturels, des paysages, et de leur intérêt, notamment du point de vue esthétique, historique ou écologique, soit de l'existence d'une exploitation forestière, soit de leur caractère d'espaces naturels. Les constructions, en principe interdites, peuvent être autorisées dans des secteurs de taille et de capacité d'accueil limitée. Le PLU peut aussi délimiter des périmètres plus importants à l'intérieur desquels des transferts de constructibilité seront possibles.

Zone 1 NA

Zone Naturelle, Habitat futur organisé (ZAC)

Zone 2 NA

Zone Naturelle en cours d'Urbanisation (ZAC)

Zone UA

Zone Urbaine Habitat groupé , très urbanisé

Zone UB

Zone Urbaine Habitat discontinu. (habitations + commerces)

Zone UC

Zone Urbaine Habitat discontinu à caractère semi résidentiel (à dominante d'habitat, commerces possibles en complément habitation)

Zone UD	Zone Urbaine(Habitat discontinu à caractère résidentiel)
Zone UE	Zone Urbaine(Habitat industrie, artisanat, etc...)
Zone ZUP	Zone à Urbaniser en Priorité
ZRR	Zone de Revitalisation Rurale
ZRU	Zone de Redynamisation Urbaine

BIBLIOGRAPHIE

Agence de la transition écologique (ADEME). (s. d.). Accompagner et mobiliser. <https://www.ademe.fr/nos-missions/accompagner-et-mobiliser/>

Agence nationale de l'habitat (ANAH). (s. d.). Présentation de l'ANAH. <https://www.anah.gouv.fr/>

Agence nationale pour l'information sur le logement (ANIL). (s. d.). ANIL – Agence nationale pour l'information sur le logement. <https://www.anil.org/>

Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU). (s. d.). ANRU – Agence nationale pour la rénovation urbaine. <https://www.anru.fr/>

Association des ingénieurs territoriaux de France (AITF). (s. d.). AITF – Association des ingénieurs territoriaux de France. <https://www.aitf.fr/>

Cerema. (s. d.). L'approche environnementale de l'urbanisme (AEU2). <https://outil2amenagement.cerema.fr/outils/lapproche-environnementale-lurbanisme-aeu2>

Départements de France. (s. d.). Présentation et missions de Départements de France. <https://departements.fr/qui-sommes-nous/df-presentation-et-missions/>

Eco-conception. (s. d.). Analyse du cycle de vie (ACV). <https://www.eco-conception.fr/static/analyse-du-cycle-de-vie-acv.html>

Fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU). (2024). Le foncier : un levier pour l'aménagement et la sobriété foncière (Note n°5). https://www.fnau.org/wp-content/uploads/2024/02/fon_la_note_5_foncier_afu_20240124.pdf

Intercommunalités de France. (s. d.). Cartes de l'intercommunalité. https://www.intercommunalites.fr/lintercommunalite/_cartes/

Ministère de la Culture. (s. d.). Les architectes des Bâtiments de France : architectes utiles à notre avenir. <https://www.culture.gouv.fr/dossiers/les-architectes-des-batiments-de-france-archi-utiles-a-notre-avenir>

Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires. (s. d.). Les agences locales de l'énergie et du climat (ALEC). <https://www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr/les-agences-locales-de-l-energie-et-du-climat-alec-a3629.html>

Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires. (s. d.). Analyse du cycle de vie. <https://ecoresponsable.numerique.gouv.fr/publications/guide-pratique-achats-numériques-responsables/démarche-numérique-responsable/analyse-cycle-de-vie/>

Notaires du Grand Paris. (s. d.). Loi ALUR : ce qui va changer. <https://paris.notaires.fr/fr/actualites/loi-alur-ce-qui-va-changer>

Préfecture du Nord. (s. d.). Application du droit des sols. <https://www.nord.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Amenagement-urbanisme-habitat-et-construction/Application-du-droit-des-sols>

Réseau MIRAMAP. (s. d.). MIRAMAP – Mouvement inter-régional des AMAP. <https://miramap.org/>

Agence de la transition écologique (ATEE). (s. d.). Association technique énergie environnement. <https://atee.fr/>

Banque des territoires – BJD. (s. d.). Base juridique du développement urbain. <https://www.bjdu.fr/>

Cerema. (s. d.). Arrêté de protection de biotope (APB). <https://outil2amenagement.cerema.fr/outils/larrete-protection-biotope-apb>

Cerema. (s. d.). Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP). <https://outil2amenagement.cerema.fr/outils/laire-mise-en-valeur-larchitecture-et-du-patrimoine-avap>

Cerema. (s. d.). Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE). <https://outil2amenagement.cerema.fr/outils/conseil-darchitecture-durbanisme-et-denvironnement-caue>

Commissariat général au développement durable. (s. d.). Guide pour densifier dans une logique de sobriété foncière. https://artificialisation.developpement-durable.gouv.fr/sites/artificialisation/files/inline-files/GuideSF_4_densifier_web.pdf

Commission d'accès aux documents administratifs (CADA). (s. d.). Présentation de la CADA. <https://www.info.gouv.fr/organisation/commission-d-acces-aux-documents-administratifs-cada>

Fédération française du bâtiment (FFB). (s. d.). Qu'est-ce que le BIM ?. <https://www.ffbatiment.fr/techniques-batiment/bim-transformation-numerique/accompagnement-mise-en-pratique-bim/dossier/qu-est-ce-que-le-bim>

Ministère de la Transition écologique. (s. d.). Bâtiment à énergie positive et réduction carbone. <https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/batiment-energie-positive-reduction-carbone>

Ministère de la Transition écologique. (s. d.). Labels bâtiment basse consommation – rénovation. <https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/labels-batiment-basse-consommation-renovation>

Préfecture des Yvelines. (s. d.). Associations syndicales autorisées (ASA). <https://www.yvelines.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Amenagement-du-territoire-et-urbanisme/Association-syndicale-de-proprietaires/Associations-syndicales-autorisees-Asa>

Qualité Construction. (s. d.). Qualité Construction. <https://qualiteconstruction.com/>

Service-public.fr. (s. d.). Association syndicale de propriétaires. <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/N319>

Service-public.fr. (s. d.). Création d'une association. <https://entreprendre.service-public.gouv.fr/vosdroits/F10003>

Quelle Énergie. (s. d.). Besoin bioclimatique. <https://www.quelleenergie.fr/economies-energie/eco-travaux/besoin-bioclimatique>

Agence de la transition écologique (ATEE). (s. d.). *Association technique énergie environnement*. [<https://atee.fr/>] (<https://atee.fr/>)

Banque des territoires – BJDU. (s. d.). *Base juridique du développement urbain*. [<https://www.bjdu.fr/>] (<https://www.bjdu.fr/>)

Cerema. (s. d.). *Arrêté de protection de biotope (APB)*. [<https://outil2amenagement.cerema.fr/outils/larrete-protection-biotope-apb>] (<https://outil2amenagement.cerema.fr/outils/larrete-protection-biotope-apb>)

Cerema. (s. d.). *Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP)*. [<https://outil2amenagement.cerema.fr/outils/laire-mise-en-valeur-larchitecture-et-du-patrimoine-avap>] (<https://outil2amenagement.cerema.fr/outils/laire-mise-en-valeur-larchitecture-et-du-patrimoine-avap>)

Cerema. (s. d.). *Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE)*. [<https://outil2amenagement.cerema.fr/outils/conseil-darchitecture-durbanisme-et-denvironnement-caue>] (<https://outil2amenagement.cerema.fr/outils/conseil-darchitecture-durbanisme-et-denvironnement-caue>)

Commissariat général au développement durable. (s. d.). *Guide pour densifier dans une logique de sobriété foncière*. [https://artificialisation.developpement-durable.gouv.fr/sites/artificialisation/files/inline-files/GuideSF_4_densifier_web.pdf] (https://artificialisation.developpement-durable.gouv.fr/sites/artificialisation/files/inline-files/GuideSF_4_densifier_web.pdf)

Commission d'accès aux documents administratifs (CADA). (s. d.). *Présentation de la CADA*. [<https://www.info.gouv.fr/organisation/commission-d-acces-aux-documents-administratifs-cada>] (<https://www.info.gouv.fr/organisation/commission-d-acces-aux-documents-administratifs-cada>)

Fédération française du bâtiment (FFB). (s. d.). *Qu'est-ce que le BIM ?*. [<https://www.ffbatiment.fr/techniques-batiment/bim-transformation-numerique/accompagnement-mise-en-pratique-bim/dossier/qu-est-ce-que-le-bim>] (<https://www.ffbatiment.fr/techniques-batiment/bim-transformation-numerique/accompagnement-mise-en-pratique-bim/dossier/qu-est-ce-que-le-bim>)

Ministère de la Transition écologique. (s. d.). *Bâtiment à énergie positive et réduction carbone*. [<https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/batiment-energie-positive-reduction-carbone>] (<https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/batiment-energie-positive-reduction-carbone>)

Ministère de la Transition écologique. (s. d.). *Labels bâtiment basse consommation – rénovation*. [<https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/labels-batiment-basse-consommation-renovation>] (<https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/labels-batiment-basse-consommation-renovation>)

Préfecture des Yvelines. (s. d.). *Associations syndicales autorisées (ASA)*. [<https://www.yvelines.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Amenagement-du-territoire-et-urbanisme/Association-syndicale-de-proprietaires/Associations-syndicales-autorisees-Asa>] (<https://www.yvelines.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Amenagement-du-territoire-et-urbanisme/Association-syndicale-de-proprietaires/Associations-syndicales-autorisees-Asa>)

Actions-de-l-Etat/Amenagement-du-territoire-et-urbanisme/Association-syndicale-de-proprietaires/Associations-syndicales-autorisees-Asa)

Qualité Construction. (s. d.). *Qualité Construction*. [<https://qualiteconstruction.com/>] (<https://qualiteconstruction.com/>)

Service-public.fr. (s. d.). *Association syndicale de propriétaires*. [<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/N319>] (<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/N319>)

Service-public.fr. (s. d.). *Création d'une association*. [<https://entreprendre.service-public.gouv.fr/vosdroits/F10003>] (<https://entreprendre.service-public.gouv.fr/vosdroits/F10003>)

Quelle Énergie. (s. d.). *Besoin bioclimatique*. [<https://www.quelleenergie.fr/economies-energie/eco-travaux/besoin-bioclimatique>] (<https://www.quelleenergie.fr/economies-energie/eco-travaux/besoin-bioclimatique>)

AIN – Préfecture de l'Ain. (s. d.). Commission départementale d'aménagement foncier (CDAF). <https://www.ain.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Amenagement-du-territoire-construction-logement/Urbanisme-et-amenagement-durables/Amenagement-foncier/Commission-departementale-d-amenagement-foncier-CDAF>

ANCT – Agence nationale de la cohésion des territoires. (s. d.). Conseil national des villes. <https://anct.gouv.fr/programmes-dispositifs/conseil-national-des-villes>

CEE Conseils. (s. d.). CEE Conseils. https://ceeconseils.fr/?gad_source=1&gad_campaignid=22205740282&gbraid=0AAAAA-zB11MeVMgxZUuYHr6UdrwVSszOy&gclid=CjwKCAiAl-JBhBjEiwAn3rN7b8j2-lHM8CafhwR_vZPfFVeWKSwdYt9nF23c4nopc6SS1yaDtVB-rhoCu0wQAvD_BwE

Cerema. (s. d.). Carte communale (CC). <https://outil2amenagement.cerema.fr/outils/la-carte-communale-cc>

CNFPT – Centre national de la fonction publique territoriale. (s. d.). CNFPT. <https://www.cnfpt.fr/>

DGCCRF – Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes. (s. d.). Contrat de construction de maison individuelle (CCMI). <https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/les-fiches-pratiques/le-contrat-de-construction-de-maison-individuelle-ccmi-offre-une>

DGFiP – Direction générale des finances publiques. (s. d.). Cahiers des clauses administratives (CCA). <https://www.economie.gouv.fr/daj/commande-publique/reglementation-de-la-commande-publique/cahiers-des-clauses-administratives>

Effy. (s. d.). Coefficient énergie primaire des logements. <https://www.effy.fr/renovation-energetique/coefficient-energie-primaire-des-logements>

Ministère de l'Écologie. (s. d.). Commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers. <https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/commission-departementale-preservation-espaces-naturels-agricoles-forestiers>

Ministère de l'Écologie. (s. d.). Comité interministériel Villes 2025. <https://www.ecologie.gouv.fr/actualites/comite-interministeriel-villes-2025-est>

Marche-public.fr. (s. d.). Cahier des clauses techniques particulières (CCTP). <https://www.marche-public.fr/Marches-publics/Definitions/Entrees/CCTP.htm>

Legifrance. (s. d.). Code de l'urbanisme. https://www.legifrance.gouv.fr/codes/texte_lc/LEGITEXT000006074096/

Agriculture – Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire. (s. d.). Les directions régionales du ministère (DRAAF). <https://agriculture.gouv.fr/les-directions-regionales-du-ministere-draaf>

ANCT – Agence nationale de la cohésion des territoires. (s. d.). Conseil national des villes. <https://anct.gouv.fr/programmes-dispositifs/conseil-national-des-villes>

CNIG – Conseil national de l'information géographique. (s. d.). CNIG. <https://cnig.gouv.fr/>

Cerema – Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement. (s. d.). Déclaration d'intention d'aliéner (DIA). <https://outil2amenagement.cerema.fr/outils/la-declaration-dintention-daliener-dia>

Culture – Ministère de la Culture. (s. d.). Commissions régionales du patrimoine et de l'architecture. <https://www.culture.gouv.fr/thematiques/monuments-sites/acteurs-metiers-formations/les-commissions/les-commissions-regionales-du-patrimoine-et-de-l-architecture>

Écologie – Ministère de la Transition écologique. (s. d.). Contrat de performance énergétique – collectivités territoriales. <https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/contrat-performance-energetique-collectivites-territoriales>

Écologie – Ministère de la Transition écologique. (s. d.). Conseil national de protection de la nature. <https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/conseil-national-protection-nature>

Écologie – Ministère de la Transition écologique. (s. d.). Contrats plan État-Région. <https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/contrats-plan-etat-region>

Loir-et-Cher – Préfecture. (s. d.). Suppression du COS – Loi ALUR. <https://www.loir-et-cher.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Amenagement-du-territoire-construction-logement/Amenagement-urbanisme/Permis-de-construire-et-autres-autorisations-d-urbanisme/Suppression-du-COS-Loi-Alur>

Rhone – Préfecture du Rhône. (s. d.). Les missions de la Direction départementale des territoires (DDT). <https://www.rhone.gouv.fr/Services-de-l-Etat/Presentation-des-services/Les-directions-departementales-interministerielles/Direction-departementale-des-Territoires-DDT/Les-missions-de-la-DDT>

Rhone – Préfecture du Rhône. (s. d.). Dossier départemental sur les risques majeurs. <https://www.rhone.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Securite-et-protection-de-la-population/La-securite-civile/Les-risques-majeurs/Les-risques-majeurs-dans-le-Rhone/Le-Dossier-Departemental-sur-les-Risques-Majeurs>

Écologie – Ministère de la Transition écologique. (s. d.). Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN). <https://www.ecologie.gouv.fr/direction-generale-lam-nement-du-logement-et-nature-dgaln-0>

Service-public.fr. (s. d.). Permis de construire et autres autorisations d'urbanisme. <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F17578>

Service-public.fr. (s. d.). Autorisation de travaux et de construction (F1142). <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F1142>

Service-public.fr. (s. d.). Droit au logement opposable (DALO). <https://www.landes.gouv.fr/index.php/Actions-de-l-Etat/Solidarite-logement/Logement/Droit-au-logement-opposable-DALO#:~:text=La%20loi%20du%205%20mars,logement%20ou%20s'y%20maintenir>

Cerema – Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement. (s. d.). Déclaration d'utilité publique (DUP) "travaux". [https://outil2amenagement.cerema.fr/outils/la-declaration-dutilite-publique-dup-travaux#:~:text=d'utilit%C3%A9%20publique.-,La%20d%C3%A9claration%20d'utilit%C3%A9%20publique%20\(DUP\)%20%22travaux%22,pour%20cause%20d'utilit%C3%A9%20publique](https://outil2amenagement.cerema.fr/outils/la-declaration-dutilite-publique-dup-travaux#:~:text=d'utilit%C3%A9%20publique.-,La%20d%C3%A9claration%20d'utilit%C3%A9%20publique%20(DUP)%20%22travaux%22,pour%20cause%20d'utilit%C3%A9%20publique)

Cerema. (s. d.). Directive territoriale d'aménagement (DTA). <https://outil2amenagement.cerema.fr/outils/la-directive-territoriale-damenagement-dta#:~:text=Les%20directives%20territoriales%20d'am%C3%A9nagement,d'en%20cr%C3%A9er%20de%20nouvelles>

Cerema. (s. d.). Directive territoriale d'aménagement et de développement durable (DTADD). <https://outil2amenagement.cerema.fr/outils/la-directive-territoriale-damenagement-et-developpement-durable-dtadd>

Cerema. (s. d.). Espace boisé classé (EBC). <https://outil2amenagement.cerema.fr/outils/lespace-boise-classe-ebc>

Culture – Ministère de la Culture. (s. d.). DRAC Auvergne-Rhône-Alpes. <https://www.culture.gouv.fr/regions/drac-auvergne-rhone-alpes>

Écologie – Ministère de la Transition écologique. (s. d.). Eco-prêt logement social. <https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/eco-pret-logement-social>

Écologie – Ministère de la Transition écologique. (s. d.). Diagnostic de performance énergétique (DPE). <https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/diagnostic-performance-energetique-dpe>

Marche-public.fr. (s. d.). Délégation de service public (DSP). <https://www.marche-public.fr/Marches-publics/Definitions/Entrees/Delegation-service-public-DSP.htm>

Service-public.fr. (s. d.). Gouvernement – Annuaire officiel. <https://lannuaire.service-public.gouv.fr/gouvernement/3c02584e-b19d-4e52-bcd2-694ead3bbdf7>

Service-public.fr. (s. d.). Annuaire des institutions et juridictions. <https://lannuaire.service-public.gouv.fr/institutions-juridictions/e1f880ef-fbad-47fc-b266-ba7e7c725513>

Service-public.fr. (s. d.). Navigation DREAL – Directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement. <https://lannuaire.service-public.gouv.fr/navigation/dreal>

Statistiques – Ministère de la Transition écologique. (s. d.). Enquête sur la commercialisation des logements neufs (ECLN). <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/enquete-sur-la-commercialisation-des-logements-neufs-ecln>

ADIL13 – Agence Départementale d'Information sur le Logement des Bouches-du-Rhône. (s. d.). Loi portant engagement national pour le logement (ENL). <https://www.adil13.org/outils/principaux-textes-du-logement/lois-habitat/loi-portant-engagement-national-pour-le-logement-enl/>

Calcul CEE. (s. d.). GTB – Gestion technique du bâtiment. [https://www.calculcee.fr/article/gtb-definition/#:~:text=La%20Gestion%20Technique%20du%20B%C3%A2timent%20\(GTB\)%20dit%20aussi%20BMS%20en,un%20b%C3%A2timent%20%C3%A0%20usage%20tertiaire](https://www.calculcee.fr/article/gtb-definition/#:~:text=La%20Gestion%20Technique%20du%20B%C3%A2timent%20(GTB)%20dit%20aussi%20BMS%20en,un%20b%C3%A2timent%20%C3%A0%20usage%20tertiaire)

Énergie – Ministère de la Transition écologique. (s. d.). Établissements publics d'aménagement (EPA). <https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/etablissements-publics-daménagement-epa>

Énergie – Ministère de la Transition écologique. (s. d.). Établissements publics fonciers (EPF). <https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/etablissements-publics-fonciers-epf>

Énergie+ – Site d'information sur l'énergie. (s. d.). Facteur de lumière du jour. <https://energie-plus-lesite.be/theories/eclairage12/physique-lumiere/facteur-de-lumiere-du-jour/>

Entreprendre – Service-public.fr. (s. d.). Groupement d'intérêt économique (GIE). [https://entreprendre.service-public.gouv.fr/vosdroits/F37404#:~:text=Le%20groupement%20d'int%C3%A9r%C3%AAt%20%C3%A9conomique%20\(GIE\)%20permet%20%C3%A0%20des,moyens%20et%20de%20comp%C3%A9tences](https://entreprendre.service-public.gouv.fr/vosdroits/F37404#:~:text=Le%20groupement%20d'int%C3%A9r%C3%AAt%20%C3%A9conomique%20(GIE)%20permet%20%C3%A0%20des,moyens%20et%20de%20comp%C3%A9tences)

Fondation pour le logement. (s. d.). Fonds de solidarité pour le logement – questions fréquentes. <https://www.fondationpourlelogement.fr/prevention-expulsion/questions-frequentes/le-fonds-de-solidarite-pour-le-logement/>

FNTP – Fédération Nationale des Travaux Publics. (s. d.). FNTP. <https://www.fntp.fr/>

FNCAUE – Fédération Nationale des CAUE. (s. d.). FNCAUE. <https://www.fncaue.com/>

Formation-Architecte.com. (s. d.). Le GEPA – Groupe d'étude et de pratique de l'architecture. <https://www.formation-architecte.com/qui-sommes-nous/le gepa/>

INIES. (s. d.). FDES – Produits de construction. <https://www.inies.fr/inies-et-ses-donnees/fdes-produits-de-construction/>

Impôts – Ministère de l’Économie et des Finances. (s. d.). Droits d’enregistrement. <https://www.impots.gouv.fr/droits-denregistrement>

Europe en France – Ministère de l’Europe et des Affaires étrangères. (s. d.). Fonds européen de développement régional (FEDER). <https://www.europe-en-france.gouv.fr/fr/fonds-europeens-2014-2020/fonds-europeen-developpement-regional-feder>

Seine-Maritime – Préfecture. (s. d.). Évaluation quantitative des risques sanitaires – EQRS (post-accident Lubrizol et NL Logistique). <https://www.seine-maritime.gouv.fr/index.php/Actions-de-l-Etat/Securite-et-Defense/Securite-civile/Risques-naturels-et-technologiques/Risque-industriel/Post-accidentel/Incendie-Lubrizol-et-NL-Logistique-du-26-septembre-2019/Analyses-et-donnees/7.-Evaluation-quantitative-des-risques-sanitaires/Evaluation-quantitative-des-risques-sanitaires-EQRS>

Service-public.fr. (s. d.). Permis et autorisations de construction (N21886). <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/N21886>

Isère – Préfecture. (s. d.). Gestion urbaine de proximité (GUP). <https://www.isere.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Solidarite-hebergement-logement-et-populations-vulnerables/Politique-de-la-ville/Gestion-Urbaine-de-Proximite-GUP>

Wikipedia. (s. d.). Grand projet de ville. https://fr.wikipedia.org/wiki/Grand_projet_de_ville

Wikipedia. (s. d.). Fonds d’intervention pour les services, l’artisanat et le commerce (FISAC). https://fr.wikipedia.org/wiki/Fonds_d%27intervention_pour_les_services,_l%27artisanat_et_le_commerce

Outils statistiques – Ministère de la Transition écologique. (s. d.). Enquête sur la commercialisation des logements neufs (ECLN). <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/enquete-sur-la-commercialisation-des-logements-neufs-ecln>

Outil2Aménagement – Cerema. (s. d.). Espace naturel sensible (ENS). <https://outil2amenagement.cerema.fr/outils/lespace-naturel-sensible-enshttps://www.insee.fr/fr/statistiques/serie/000008630>

Cerema – Centre d’études et d’expertise sur les risques, l’environnement, la mobilité et l’aménagement. (s. d.). Les orientations d’aménagement et programmation (OAP). <https://outil2aménagement.cerema.fr/outils/les-orientations-daménagement-et-programmation-oap>

Cerema. (s. d.). Plan de prévention des risques d’incendies de forêts (PPRIF). <https://outil2aménagement.cerema.fr/outils/plan-prevention-des-risques-dincendies-forets-pprif>

Cerema. (s. d.). Schéma régional de cohérence écologique (SRCE). <https://outil2aménagement.cerema.fr/outils/schema-regional-coherence-ecologique-srce>

Cerema. (s. d.). Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP).

<https://outil2amenagement.cerema.fr/outils/la-zone-protection-du-patrimoine-architectural-urbain-et-paysager-zppaup>

Education – Ministère de l'Éducation nationale. (s. d.). La validation des acquis de l'expérience (VAE). <https://www.education.gouv.fr/la-validation-des-acquis-de-l-experience-vae-3077>

Écologie – Ministère de la Transition écologique. (s. d.). Loi pour l'accès au logement et à l'urbanisme rénové – Loi ALUR. <https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/loi-lacces-logement-urbanisme-renove-loi-alur#:~:text=La%20loi%20pour%20l'acc%C3%A8s,l'innovation%20et%20la%20transparence>

Écologie. (s. d.). Loi portant nouvelle organisation territoriale de la République – NOTRe. <https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/loi-portant-nouvelle-organisation-territoriale-republique-notre>

Écologie. (s. d.). Loi transition énergétique et croissance verte. <https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/loi-transition-energetique-croissance-verte>

Finistère – Préfecture. (s. d.). Brochure urbanisme. https://www.finistere.gouv.fr/contenu/téléchargement/2422/15569/file/brochureUH_urbanisme.pdf

France Mobilités. (s. d.). Plan de déplacements d'administration. <https://www.francemobilites.fr/mots-cles/plan-deplacements-dadministration>

GeoConfluences – ENS de Lyon. (s. d.). NIMBY (Not In My Back Yard). <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/nimby-not-in-my-back-yard-surtout-pas-chez-moi>

HelloAsso. (s. d.). ICEB – Association. <https://www.helloasso.com/associations/iceb>

INAO – Institut national de l'origine et de la qualité. (s. d.). INAO. <https://www.inao.gouv.fr/>

INRAP – Institut national de recherches archéologiques préventives. (s. d.). INRAP. <https://www.inrap.fr/>

Service-public.fr. (s. d.). Entreprendre – Droit des sociétés et groupements. <https://entreprendre.service-public.gouv.fr/vosdroits/F23263>

Vie-publique.fr. (s. d.). Loi SRU – Solidarité et renouvellement urbain. <https://www.vie-publique.fr/questions-reponses/294111-loi-sru-solidarite-et-renouvellement-urbain-en-6-questions#:~:text=La%20loi%20relative%20%C3%A0%20la,renforcer%20la%20d%C3%A9centralisation>

Ville Aménagement Durable. (s. d.). Ville Aménagement Durable. <https://www.ville-aménagement-durable.org/>

Wikipedia. (s. d.). Loi du 25 juin 1999 d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire. https://fr.wikipedia.org/wiki/Loi_du_25_juin_1999_d%27orientation_pour_l%27am%C3%A9nagement_et_le_d%C3%A9veloppement_durable_du_territoire

Légifrance. (s. d.). Loi n° 99-586 du 12 juillet 1999 – Développement durable du territoire.
<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000028526298>

Légifrance. (s. d.). Loi n° 2000-1208 du 13 décembre 2000 – Nouvelle organisation territoriale.
<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000813253>

Occitanie Développement Durable. (s. d.). OGS – Organisation générale du territoire.
https://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/06OGS_cle2555d8.pdf

Contact Info

amira.ftaita.pro@gmail.com
+33 07 58 06 37 90

Édition 2025-2026